

# Module Catalogues

**DÉCALOG SIGB: TUTORIEL** 



# Table des matières

1.	Introduc	tion4
2.	Module	Catalogues4
	2.1. Rec	herche & Catalogage 4
	2.1.1.	Recherche simple
	2.1.2.	Recherche avancée
	2.1.3.	Dernières notices modifiées
	2.1.4.	Panier (documents / fascicules)
	2.1.5	Rebonds sur les autorités depuis la recherche professionnelle 14
	2.1.6	La barre d'outils de l'onglet « Recherche & catalogage »
	2.1.7	Traitement d'une recherche
	2.1.7.2	1 Afficher les colonnes
	2.1.7.2	2 Descriptif des colonnes
	2.1.7.3	3 Le classement
	2.1.7.4	4 Le traitement par lot
	2.1.8	La barre d'outils de la notice
	2.1.9	Notice bibliographique
	2.1.10	Rattachement d'exemplaire(s) à une notice existante
	2.1.11	Détail d'une fiche d'exemplaire
	2.1.12	Créer une nouvelle notice et naviguer dans une notice bibliographique 30
	2.1.12	.1 Bloc « Code »
	2.1.12	.2 Bloc « Expression »
	2.1.12	.3 Bloc « Description »
	2.1.12	.3.1 Titres et mentions
	2.1.12	.3.2 Responsables intellectuels et commerciaux
	2.1.12	.3.3 Description matérielle
	2.1.12	.4 Bloc « Collection et série »
	2.1.12	.5 Bloc « Classifications et indexations »

2.1.12.5.1 Classifications	54
2.1.12.5.2 Indexations	58
2.1.12.6 Bloc « Analyse »	62
2.1.12.7 Bloc « Exemplaires »	68
2.1.12.8 Bloc « Suggestions »	69
2.1.13 Supprimer une notice bibliographique	70
2.2 Autorités	72
2.2.5 Types d'autorité	72
2.2.6 Naviguer dans l'onglet « Autorités »	73
2.2.7 Le dédoublonnage des autorités et notices liées	74
2.2.7.1 Si l'autorité est en orange	74
2.2.7.2 Si le document fait partie d'une collection et/ou d'une série	75
2.3 Exemplaires	76
3. Récupération de notices bibliographiques dans Decalog SIGB à partir d'Electre	81
2.4 Electre	81
2.5 Decalog SIGB	84

# 1. Introduction

Ce tutoriel sert de point d'appui pour l'utilisation du module « Catalogues » de Decalog SIGB. Il s'agit d'une synthèse entre le fonctionnement du module et les normes internationales de description des documents. Il fait autorité à l'exception de tout autre.

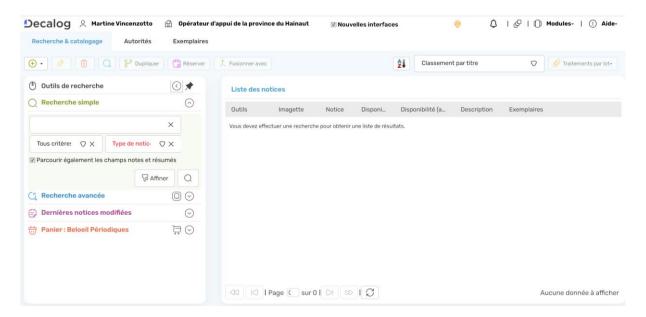
# 2. Module Catalogues



# 2.1. Recherche & Catalogage

# 2.1.1. Recherche simple

La « Recherche simple » permet la recherche de notices sur base d'un seul critère (ou tous) et un seul type de notice (ou tous). Par défaut, la recherche se fait sur tous les critères.



© Outils de recherche

Outils Imagette Notice Disponi disponibilité (a. Description

Vous devez effectuer une recherche pour patient une liste de résultats.

Tous critères ○ X Document

Site dépositaire Lire à Mons - Mons (flot)

Parcourir égalemer

Aféseau louviérois de Lecture publique - Province - Ludothèque

Parcourir égalemer

Aféseau louviérois de Lecture publique - Province - Collection encyclopédique

Aféseau louviérois de Lecture publique - Province - Collection encyclopédique

Aféseau louviérois de Lecture publique - Province - Collection encyclopédique

Aféseau louviérois de Lecture publique - Province - Collection encyclopédique

Aféseau louviérois de Lecture publique - Ville - Baracquegnies

Dernières noti

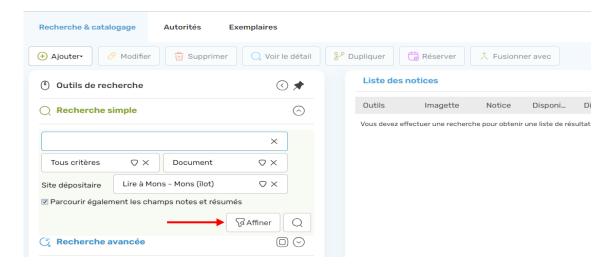
Réseau louviérois de Lecture publique - Ville - Houdeng-Goegnies

Réseau louviérois de Lecture publique - Ville - Pédagothèque

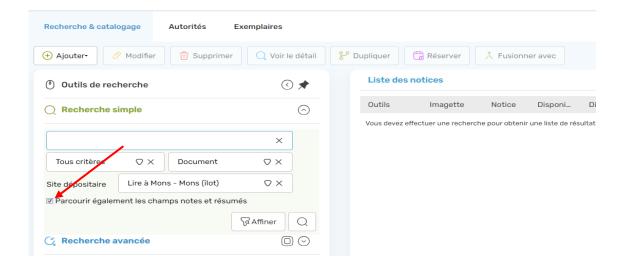
Lorsqu'on l'on sélectionne « Document », il est possible de limiter la recherche à un ou plusieurs sites

« Affiner » la recherche bascule vers la « Recherche avancée ». Le bouton « Rechercher » (ou ENTER) lance la recherche.

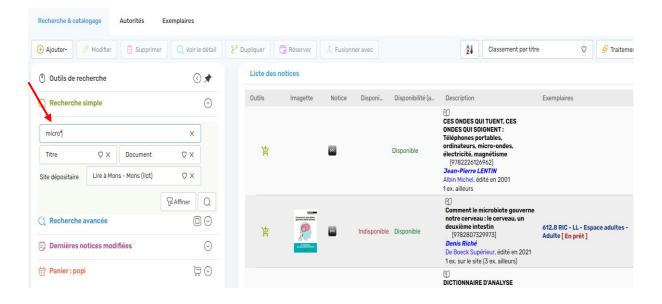
Réseau louviérois de Lecture publique - Ville - Houdeng-



En recherche simple, lorsque « Tous critères » est sélectionné, il est possible d'étendre la recherche aux notes et résumés, sans distinction de type de note en cochant la case « Parcourir également les champs notes et résumés. Il est conseillé de paramétrer son profil d'utilisateur en ce sens.

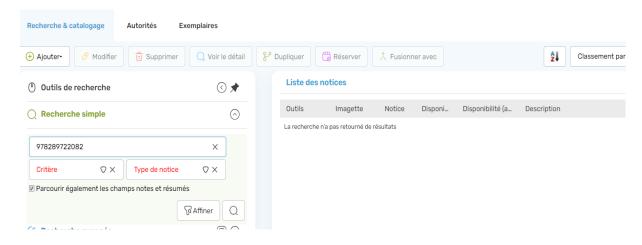


Petite astuce : lorsque que vous faites une recherche sur le catalogue professionnel et que vous n'avez pas le terme exact, vous pouvez mettre un astérisque à la fin et la recherche s'élargit. *Exemple : micro\** 

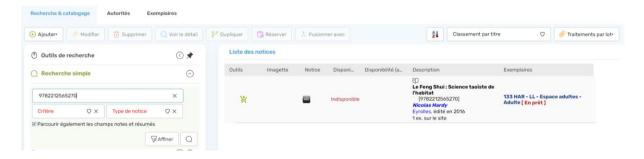


La recherche simple est conseillée :

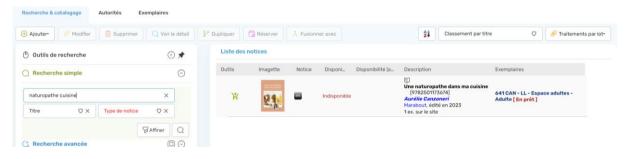
- Lors de l'encodage d'un nouveau document, pour vérifier s'il est présent dans la base en saisissant ou en scannant l'ISBN ou l'EAN
  - Lorsque la recherche est infructueuse (image ci-dessous), aucun résultat ne s'affiche à droite de l'écran. Avant d'ajouter une nouvelle notice, il est nécessaire d'opérer une deuxième vérification en saisissant le titre (éventuellement complété par le nom de l'auteur). Si la recherche se révèle toujours infructueuse, alors il est nécessaire de créer une nouvelle notice. Voir point 2.1.12 Créer une nouvelle notice et naviguer dans une notice bibliographique



o Lorsque la notice existe déjà, le résultat s'affiche à droite de l'écran.



Lors d'une recherche sur un titre particulier. La liste des notices de ce document apparaît à droite de

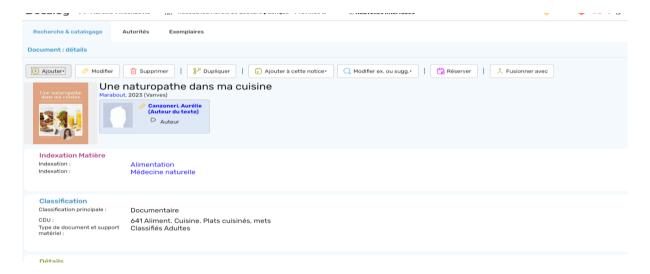


l'écran.

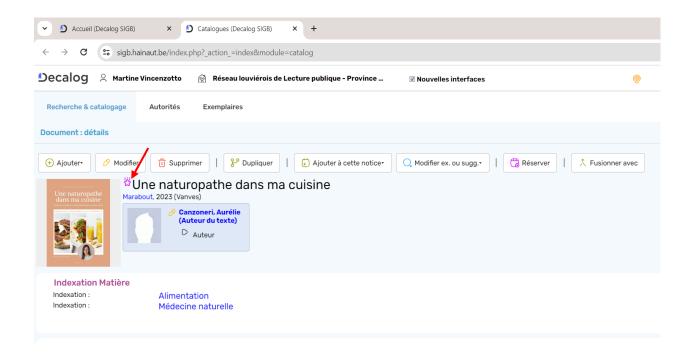
Pour avoir une vue détaillée d'une notice, sélectionner celle-ci dans la liste et cliquer sur « Voir le détail » ou double cliquer dessus.



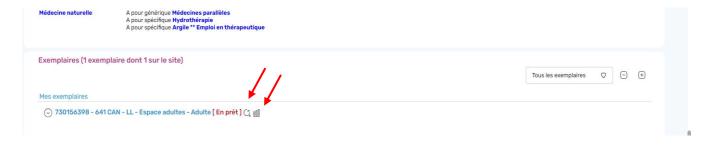
La notice s'affiche en détail. Dans la zone « Détails », vous pouvez cliquer sur les différentes « doubles flèches vers le bas » pour ouvrir les différents volets.



Si le document est réservé, une petite médaille s'affiche à côté du titre. En passant la souris sur la médaille, on peut voir le nom des réservataires, la date de la réservation et le site de retrait.



Dans la partie « Exemplaires », en passant la souris sur les icônes à la fin de la ligne de l'exemplaire, il est possible de voir le nombre de prêts d'un document, la date du dernier prêt et les derniers emprunteurs.

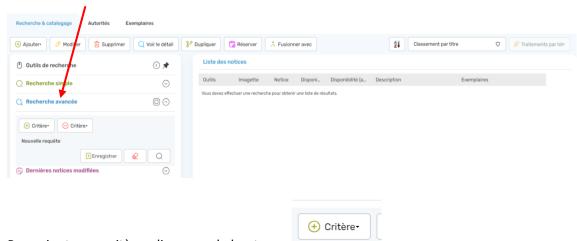


Si l'exemplaire est en prêt, en passant la souris sur la mention « En prêt », on peut aussi voir à qui il est prêté actuellement, la date d'emprunt ainsi que la date de retour prévu.

Médecine naturelle	A pour générique Médecines parallèles A pour spécifique Hydrothérapie A pour spécifique Argile ** Emploi en thérapeutique	
Exemplaires (1 exemp	laire dont 1 sur le site)	
	/	Tous les exemplaires
Mes exemplaires	<b>∠</b>	

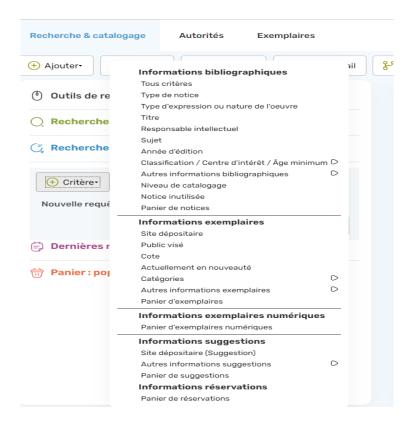
#### 2.1.2. Recherche avancée

La « Recherche avancée » permet l'utilisation de plusieurs critères afin d'affiner sa recherche.



Pour ajouter un critère, cliquer sur le bouton :

Apparaît un menu avec les différents critères.

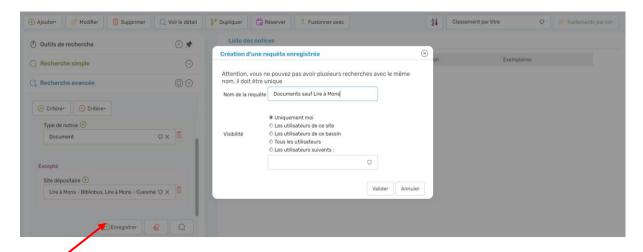


Sélectionner le terme adéquat dans le menu déroulant. Choisir un ou plusieurs critères selon la recherche nécessaire.

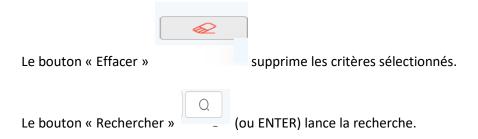
Pour exclure un critère (opérateur booléen « SAUF »), cliquer sur le bouton :

Critère

Il est possible de sauvegarder les critères de votre recherche et de partager celle-ci avec d'autres utilisateurs en cliquant sur le bouton « Enregistrer »



/!\ Lorsque vous revenez sur votre recherche, de nouveaux documents ont pu être ajoutés aux résultats de recherche. La mise à jour de la requête se fait automatiquement.



# 2.1.3. Dernières notices modifiées

L'onglet « Dernières notices modifiées » donne accès à vos dernières notices.

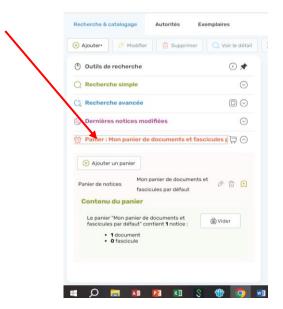
Il est également possible de visualiser celles de l'ensemble du réseau.



# 2.1.4. Panier (documents / fascicules)

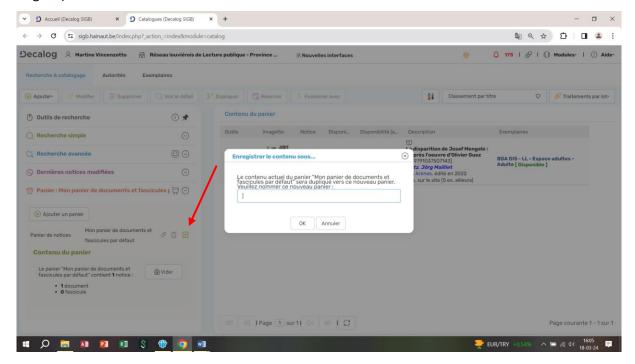
Il est possible pour un même utilisateur de créer et d'utiliser plusieurs paniers (voir le point 2.1.7.4. Le traitement par lot.)

Un panier par défaut est déjà présent et est utilisable directement sans avoir à en créer un.

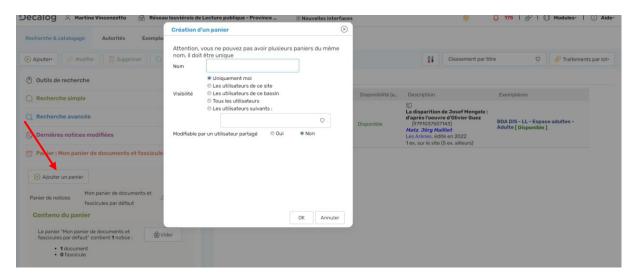


On peut néanmoins aller plus loin :

Soit en dupliquant le panier par défaut et en l'enregistrant sous un autre nom, ce qui créera un autre panier (attention, la fonction « dupliquer » ne vide pas le contenu du panier originel)

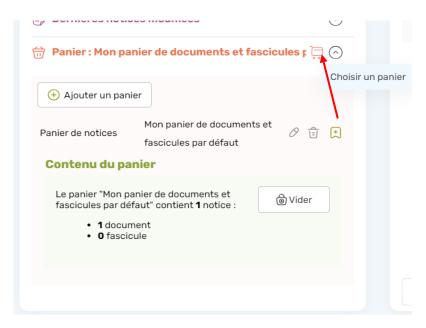


Soit en ajoutant d'emblée un nouveau panier, puis en l'alimentant ensuite :

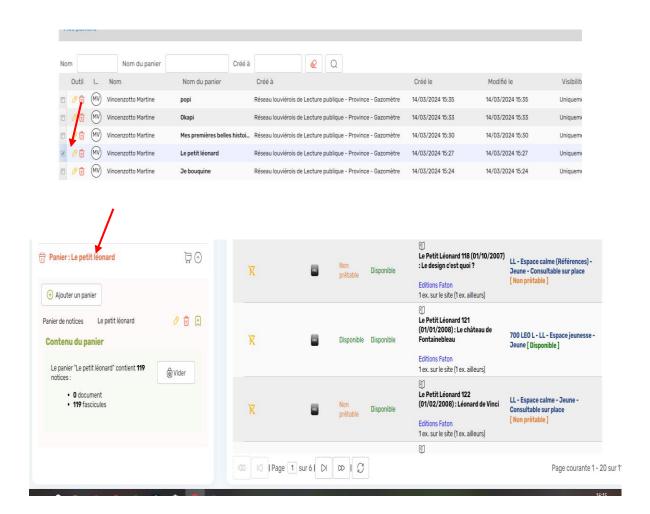


Il est possible de partager (ou non) un panier et de permettre aux utilisateurs avec qui le panier est partagé de le modifier ou pas.

Les paniers ainsi créés sont consultables en cliquant sur le petit chariot :

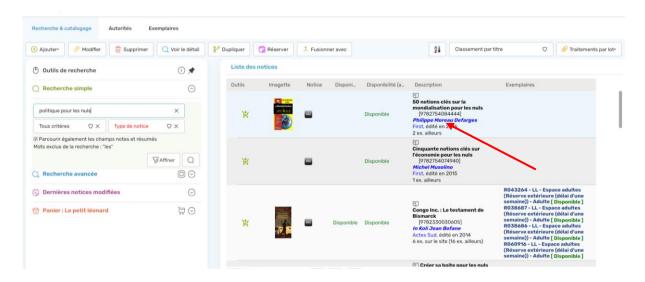


Une fois un panier sélectionné, son intitulé est repris dans le titre du panel, pour permettre à l'utilisateur d'identifier le panier sur lequel il travaille (l'ajout et le retrait se feront dans ce panier).

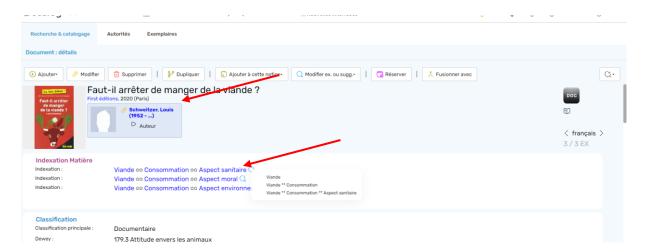


# 2.1.5 Rebonds sur les autorités depuis la recherche professionnelle

Des rebonds sur les autorités (auteur et éditeur) sont possibles en recherche documentaire et sont matérialisés par un lien hypertexte sur les autorités visibles.



Ces rebonds (ainsi que les rebonds sur les sujets), sont aussi accessibles en vue détaillée de la notice. Dans le cas spécifique des rebonds sur les sujets, le clic sur l'icône « loupe » permet, dans le cas d'une indexation matière construite, de choisir sur quelle partie de l'indexation se fera le rebond.



Attention! Le rebond s'ouvre instantanément dans la fenêtre courante, sans possibilité de revenir à l'écran précédent!

# 2.1.6 La barre d'outils de l'onglet « Recherche & catalogage »



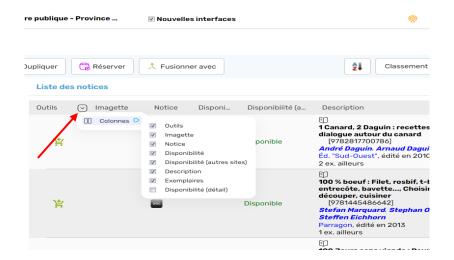
- « Ajouter » permet d'ajouter une notice bibliographique.
- « Modifier » permet de modifier une notice bibliographique.
- « Supprimer » permet de supprimer une notice bibliographique si aucun exemplaire ou suggestion n'est rattaché.
- « Voir le détail » permet d'afficher une notice en vue détaillée
- « Dupliquer » permet de créer une copie de la notice
- \* « Réserver » permet de poser une réservation sur le document sélectionné.

#### 2.1.7 Traitement d'une recherche

Une fois la recherche lancée, différents traitements sont possibles et peuvent s'avérer utiles.

#### 2.1.7.1 Afficher les colonnes

Les colonnes se trouvant au-dessus de la recherche sont paramétrables (à droite de l'écran). Elles sont également interchangeables, pour améliorer la visibilité de votre recherche. Cliquer sur la flèche noire vers le bas pour afficher les colonnes.

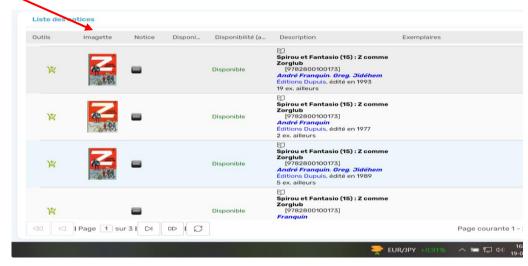


# 2.1.7.2 Descriptif des colonnes

# Imagettes

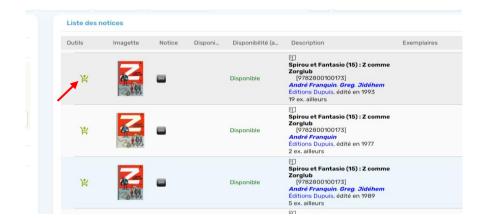
Cette colonne peut être retirée si besoin, en la décochant dans la liste des colonnes, et apparaît vide si aucune imagette n'est trouvée pour la notice. En cas de besoin, un

aperçu plus grand est visible au survol de l'imagette.



#### Outils

Cette colonne permet d'ajouter des notices dans un panier en cliquant sur le l'icône représentant un chariot.



# Notice

Cette colonne définit la nature de la notice (document, série, collection...).



# Disponibilité

Cette colonne montre si votre site possède un ou des exemplaire(s) de ce document et sa disponibilité. Si la colonne est vide, cela signifie que le document n'existe pas dans le site sur lequel vous êtes connecté.



# Disponibilité (autres sites)

Cette colonne montre les exemplaires présents dans les autres sites du bassin et du réseau hainuyer.



# Description

Cette colonne donne des éléments bibliographiques sur le document : titre, éditeur, année de publication, ...

# Exemplaires

Cette colonne est complétée si des exemplaires sont présents sur votre site. Si vous n'avez pas d'exemplaire, elle est vide.

#### 2.1.7.3 Le classement

Un classement des notices peut être défini selon quelques critères ainsi que par ordre croissant ou décroissant. Cet onglet se trouve en haut à droite de l'écran.



# 2.1.7.4 Le traitement par lot

Le traitement par lot permet plusieurs fonctionnalités :



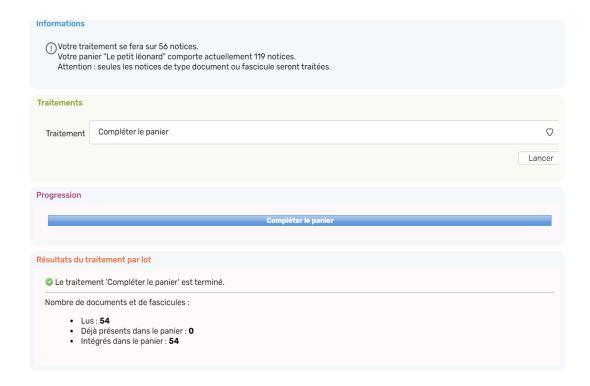
« Exporter les résultats » : permet d'exporter les résultats de la recherche dans un tableur en sélectionnant les critères utiles pour l'export. Cliquer sur « Lancer » pour démarrer l'export. Les critères sont différents s'il s'agit d'un export de notices (documents ou fascicules) ou d'exemplaires.

raitement Exporter les ré	,		
Sélection des colonnes			
Nom du fichier :	Liste des notices - 2024-03-20		
Type de notices à exporter :	Document		$\circ$
• Document			
▼ Titre construit	Lieu de publication	Classification principale	
EAN / ISBN / ARK	Importance matérielle	Classifications	
Type d'expression	Caractéristiques	Centres d'intérêt	
Langues	Format	🔳 1ère note générale	
1er responsable	Collection	🔳 1er résumé	
Responsables	N° dans coll.	Âges minimums	

- « Modifier les données bibliographiques » : /!\ l'action est irréversible /!\ permet de remplacer une donnée de plusieurs notices en un seul traitement. /!\ Seule la Cellule OpérA peut utiliser cette fonctionnalité. /!\
- « Supprimer les notices inutilisées » : /!\ l'action est irréversible /!\ permet de supprimer les notices considérées comme inutilisées : documents sans exemplaires, titres de périodiques sans fascicules, collections ou séries sans documents... /!\ Seule la Cellule OpérA peut utiliser cette fonctionnalité.
- « Compléter le panier » : « Lancer ». Ajoute les résultats de la recherche dans votre panier.
   Attention de bien vérifier quel panier est sélectionné.



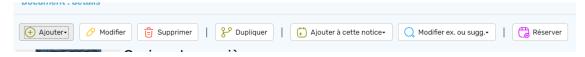
Une fois la recherche lancée, il faudra quelques secondes pour le traitement de la demande.



\* « Retirer du panier » : ne pas oublier de retirer le résultat de votre recherche de votre panier.

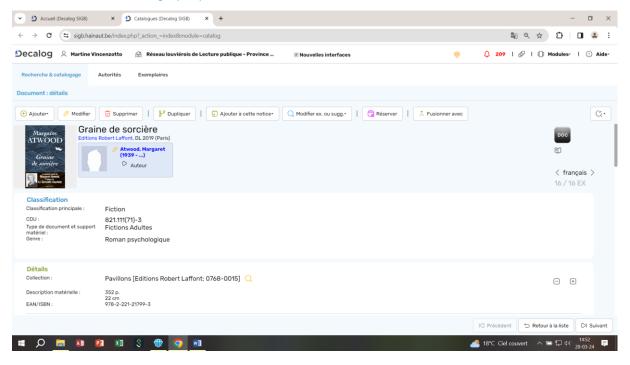
#### 2.1.8 La barre d'outils de la notice

Lors de l'affichage d'une notice en vue détaillée apparaît une barre d'outils.



- « Ajouter » permet d'ajouter une notice bibliographique.
- « Modifier » permet de modifier une notice bibliographique.
- « Supprimer » permet de supprimer une notice bibliographique si aucun exemplaire ou suggestion n'est rattaché.
- « Dupliquer » permet de créer une copie de la notice (à utiliser avec prudence)
- « Ajouter à cette notice » permet d'ajouter un exemplaire, un exemplaire d'une autre notice, une suggestion et une suggestion d'une autre notice.
- « Modifier ex ou sugg. » permet de modifier un exemplaire ou une suggestion.
- \* « Réserver » permet de poser une réservation sur le document sélectionné.

#### 2.1.9 Notice bibliographique



Sur la droite de la notice, vous avez deux icônes et 2 chiffres :



une icône qui montre ici que vous êtes dans une notice de document ;

- une icône qui signale que c'est un document « texte » et {français} car il s'agit d'un document imprimé de langue française ;
- deux chiffres : le premier chiffre donne le nombre d'exemplaires de ce document disponibles actuellement dans tous les sites et le deuxième donne le nombre d'exemplaires de ce document (disponibles ou non) dans tous les sites.

Pour avoir accès à la notice, cliquer sur « Modifier ».

Au-dessus à droite de la notice, se trouve une barre de navigation pour accéder aux différents « blocs » de votre notice afin de naviguer plus vite.



#### 2.1.10 Rattachement d'exemplaire(s) à une notice existante

Utiliser la recherche simple. Scanner l'ISBN et valider (ENTER) ou cliquer sur « Rechercher ». Cliquer deux fois sur la notice dans le volet de droite pour ouvrir la notice.



1) 1ère méthode: Quand la notice s'affiche, cliquer sur « Modifier ».



Vérifier et compléter la notice si nécessaire. Pour plus de détails, voir point 2.1.12 Créer une nouvelle notice et naviguer dans une notice bibliographique.

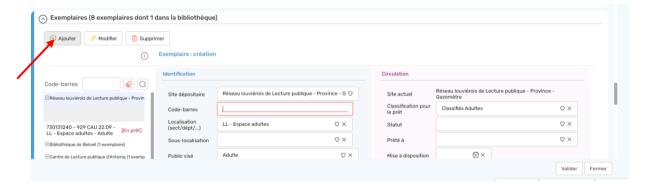
Aller dans la partie « Exemplaires » de la notice pour ajouter votre (vos) exemplaire(s) :



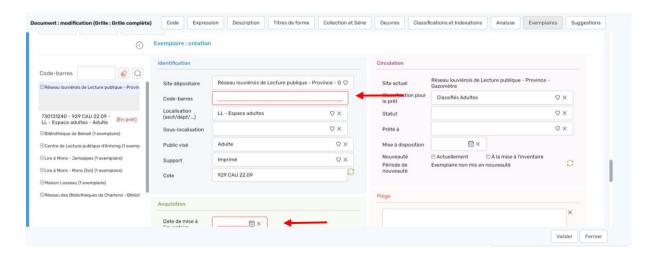
Soit en descendant jusqu'en bas de la notice.

La partie exemplaire est composée de deux parties : à gauche se trouve le code-barres, la cote de rangement ainsi que la localisation de l'exemplaire existant dans le réseau hainuyer. A droite, le détail de l'exemplaire.

Cliquer sur « Ajouter ».



Scanner le code-barres de votre exemplaire ou l'introduire manuellement dans le champ « code-barres » (dans le volet de droite) et <u>remplir les autres champs en rouge obligatoirement</u>.



Remplir si nécessaire la localisation puis la sous-localisation en fonction des consignes locales (voir avec les administrateurs) de votre site.

Sélectionner le **Public visé** : Adulte, Jeune, Adolescent, Tout public (uniquement pour des documents « adultes » que l'on veut rendre disponible à un public « jeune ») ;

#### Sélectionner le **support** ;

#### Saisir la cote de rangement ;

Le champ « Date de mise à l'inventaire » se remplit automatiquement dès la saisie du code à barres (date du jour) ;

Saisir le **prix** dans la zone Prix/Remise/Prix remisé. Dans le cas où vous ne connaissez pas la remise, indiquer 0 % dans la case « Remise ». Vous pouvez également encoder le prix en note si besoin (par exemple, le prix en franc belge).

Ne pas oublier de remplir le champ « **Classification pour le prêt** ». Sans cela, l'exemplaire créé risque de ne pas être prêtable.

Sélectionner un **statut** : par exemple : Consultable sur place,.... Si le document peut être emprunté sans réserve, il n'est pas nécessaire de lui attribuer un statut.

En fonction de votre paramétrage, pour chaque nouvel exemplaire saisi, celui-ci est prêté d'office à un abonné fonctionnel d'équipement (voir le champ « **Prêté à »**). Si cela n'est pas nécessaire, supprimer « A l'équipement » en cliquant sur la croix.



La date de « **Mise à disposition** » s'implémente automatiquement dès la saisie du code à barres. Il s'agit de la date du jour dans le cas d'une mise en rayon immédiate ou de la date de mise en rayon à l'issue de la période d'équipement (au retour de prêt de l'exemplaire si celui-ci a été prêté à un Abonné fonctionnel de type Équipement). <u>NE rien saisir</u> dans le champ « Mise à disposition » : c'est le système qui génère automatiquement la mise à jour de cette date.

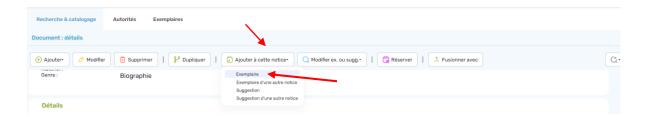
Décocher « Nouveauté » si le document n'est pas une nouveauté.



Enfin, cliquer sur « Valider » et « Retour à la liste » pour sortir de la notice.

Si vous devez introduire d'autres exemplaires du même document, cliquer à nouveau sur « Ajouter » <u>AVANT</u> de valider. Il n'y a plus qu'à saisir le code barre, les autres champs étant déjà remplis avec les informations introduites précédemment.

 2ème méthode: Quand la notice s'ouvre, cliquer sur « Ajouter à cette notice » et choisir « Exemplaire ».



On bascule directement dans la partie « Exemplaires » et on peut introduire directement un exemplaire. Suivre la même procédure que pour la 1ère méthode expliquée ci-dessus.

# 2.1.11 Détail d'une fiche d'exemplaire

La fiche d'exemplaire contient les champs suivants :

#### ❖ Identification

Site dépositaire	Réseau louviér	ique - Province - G 🔗		
Code-barres	730131240	8		
.ocalisation sect/dépt/)	LL - Espace ad	Ο×		
ous-localisation		Ο×		
ublic visé	Adulte	Adulte	O ×	
upport	Imprimé			
ote	929 CAU 22.09			

Site dépositaire : site sur lequel doit revenir un document, site de présence attendue ou responsable de l'ouvrage ▶ Champ renseigné par défaut lors de l'exemplarisation (site de connexion)

Code- barres : introduire le code-barres de l'exemplaire (ou saisir la valeur ou saisir − 1 ► Génération automatique d'un code-barres – à n'utiliser que dans des cas particuliers, revues non prêtables par exemple)

Localisation / Sous-localisation : sélectionner les valeurs dans la liste proposée (cf. listes créées au préalable depuis le module « Paramètres ») . Seules les localisations liées au site dépositaire apparaissent dans le menu déroulant. Une sous-localisation dépend toujours d'une localisation.

Public visé : sélectionner la valeur à des fins de prêt (cf. Règles de prêts) et de statistiques. Ce champ est obligatoire.

Support : sélectionner la valeur dans la liste proposée (liste normalisée et fermée)

Cote: saisie manuelle

#### Acquisition

ate de mise à inventaire	17/06/2015 🛗 X
estinataire de equisition	Réseau louviérois de Lecture publique - Province - 🔿
cquéreur	Réseau louviérois de Lecture publique - Provinc 🔾 🗙
gne budgétaire	$\bigcirc$ ×
ournisseur	O ×
ix/Remise/Prix misé	<b>%</b>

Date de mise à l'inventaire : valeur implémentée dès la saisie du code à barres (date du jour)

Destinataire de l'acquisition : par défaut, la valeur renseignée est celle de la bibliothèque de travail ; le destinataire de l'acquisition peut être différent de l'acquéreur. Par exemple, l'acquéreur principal est la tête de réseau où se fait le catalogage mais le destinataire de l'acquisition peut être une des bibliothèques du réseau.

Acquéreur : site / bibliothèque propriétaire d'un document (qui l'a acheté)

Ligne budgétaire : si utilisation des modules « Suggestions et Commandes » et « Gestion des budgets » (la ligne budgétaire est directement corrélée à l'acquéreur précédemment sélectionné)

Fournisseur : prestataire qui livre les documents commandés (doit avoir été créé au préalable dans le module « Paramètres »). C'est ici qu'il faut introduire la mention « Don »

*Prix*: prix public, remise et prix d'achat (permet de calculer la valeur du fonds de la bibliothèque). Dans le cas où vous ne connaissez pas la remise, indiquer 0 % dans la case Remise. Le prix d'achat se calcule automatiquement dès que le champ « Remise » est complété par une valeur.

#### Circulation

Site actuel	Réseau louviérois de Lecture publique - Province -	
onte actuei	Adultes/Ados	
Classification pour e prêt	Classifiés Adultes	$\bigcirc$ $\times$
Statut		$\bigcirc$ $\times$
lise à disposition	17/06/2015 🖽 X	
louveauté	🗆 Actuellement 🗎 À la mise à l'inventaire	
Période de	Exemplaire non mis en nouveauté	

Site actuel : site accueillant en théorie un document ou site sur lequel a eu lieu le dernier emprunt du document s'il est en prêt ; peut être différent du site dépositaire. ► Mention gérée automatiquement par le SIGB (site où se trouve l'exemplaire présentement).

Classification pour le prêt : sert à paramétrer les règles de prêts de type X documents, dont X BD. À considérer comme une sous-rubrique Type d'expression

Statut: pour des cas spécifiques de restriction de prêt (non navettable¹, consultable sur place...)

*Prêté à* : permet de prêter l'exemplaire à un *Abonné fonctionnel* par exemple : Équipement. D'office, pour chaque nouvel exemplaire, l'onglet « prêté à » met le document à l'équipement. Si ce n'est pas nécessaire, supprimer « à l'équipement » en cliquant sur la croix.

Mise à disposition : valeur implémentée dès la saisie du code à barres (date du jour) ou date de mise en rayon à l'issue de la période d'équipement (au retour de prêt de l'exemplaire si l'exemplaire a été prêté à un Abonné fonctionnel de type Équipement). NE JAMAIS renseigner le champ Mise à disposition : c'est le système qui gère automatiquement la mise à jour de cette date

Nouveauté: décocher si nécessaire les cases associées<sup>2</sup>;

Actuellement: Cocher la case sert à différencier un rachat de l'achat d'un inédit, c'est-à-dire de signaler et de mettre en nouveauté – pour la durée définie dans les paramètres – l'exemplaire saisi. Si l'exemplaire est prêté à un Abonné fonctionnel de type Équipement³, la présence en nouveauté commencera au retour de prêt de l'exemplaire (soit : à l'issue de son équipement) et la date de mise à disposition sera automatiquement renseignée lors du retour. ► La durée est celle définie dans les règles de nouveautés. – Dès que la période définie dans la/les règle(s) de nouveauté est échue, la case Actuellement est automatiquement décochée et les dates de début et de fin de nouveauté restent affichées.

À la mise à l'inventaire : Cocher la case sert à savoir – a postériori⁴ – si l'exemplaire a bel et bien été considéré comme une nouveauté lors la saisie initiale (il peut actuellement l'être ou non). Ceci permet, par exemple, de connaître – pour une année précise – le nombre d'acquisitions en nouveauté par rapport au nombre de rachats. ► La date de mise à l'inventaire est utile à des fins statistiques. – La mention A la mise à l'inventaire n'a qu'un caractère informatif, qui indique si

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C'est-à-dire exclu des navettes de prêt inter.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Remarque : la vraie mention importante est « Actuellement » ; c'est le fait de cocher ou non cette case en création d'exemplaire qui va déterminer si l'exemplaire qui est en train d'être créé est une nouveauté ou non, pour un temps déterminé (indiqué dans les règles de nouveauté dans les paramètres).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les prêts à cet AF d'équipement ne sont pas visibles sur le portail public et ne peuvent pas être réservés.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> En modification d'exemplaire.

l'exemplaire a été mis en nouveauté ou non lors de sa mise à l'inventaire, mais lors du retour d'un prêt fonctionnel du type A l'équipement.

Période de nouveauté : durée définie dans les paramètres

- ❖ Piège : utile pour indiquer le matériel d'accompagnement, par exemple. Le piège s'affiche automatiquement lors du prêt du document. Pour qu'il s'affiche également au retour, cliquez sur la case « Afficher au retour ».
- Note: information interne (par exemple: exemplaire numéroté, prix en franc belge...).

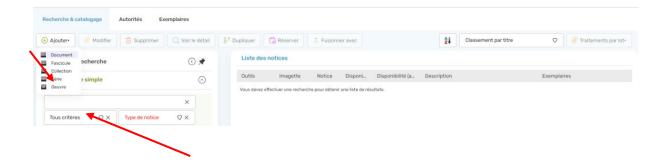


Catégories : récupérées lors de migration de données. A n'utiliser <u>que par les bibliothèques</u> <u>concernées</u> si cela s'avère encore nécessaire.

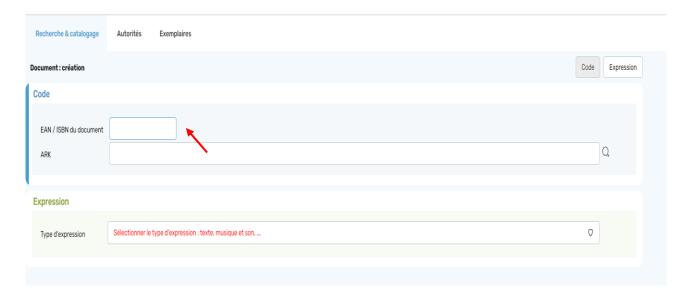
#### 2.1.12 Créer une nouvelle notice et naviguer dans une notice bibliographique

/!\ Avant de créer une nouvelle notice, vérifier qu'elle n'existe pas déjà dans la base en introduisant ou en scannant l'ISBN/EAN dans l'onglet « recherche et catalogage ». En cas de réponse négative, procéder à une vérification supplémentaire en saisissant un ou plusieurs mots du titre ainsi que le nom de l'auteur. (voir 2.1.1 Recherche simple).

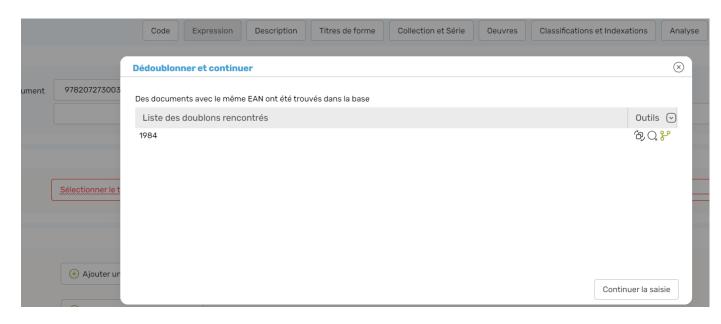
❖ Pour créer une nouvelle notice, cliquer sur le bouton « Ajouter » et sélectionner le type de notice à ajouter (soit un document, un fascicule, une collection, une série ou une œuvre). L'ajout de document est le plus régulièrement utilisé.



Sélectionner « Document » et la fenêtre suivante s'ouvre :



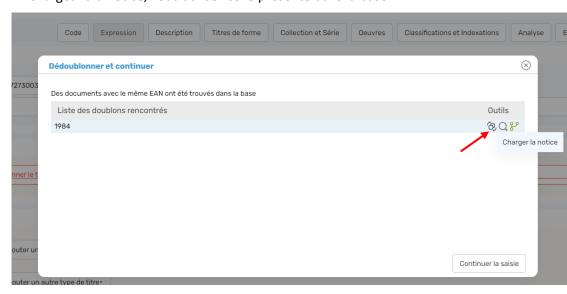
- Scanner ou introduire manuellement l'ISBN/EAN et valider immédiatement à l'aide de la touche « ENTER ».
- Soit le document est présent dans la base si les vérifications préalables ont été effectuées, cette fenêtre ne doit pas apparaître - et une fenêtre « Dédoublonner et continuer » s'ouvre :



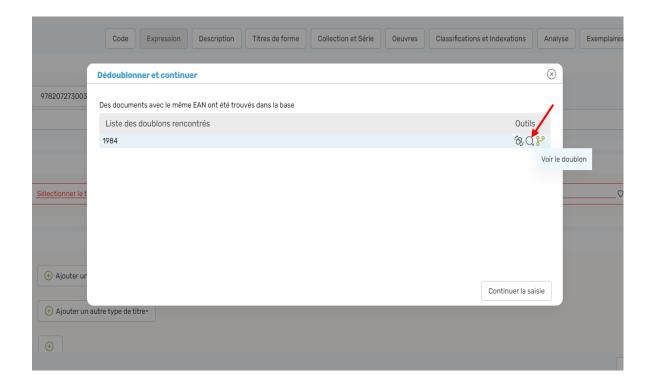
 Plusieurs propositions se présentent : charger la notice, voir le doublon ou dupliquer la notice.



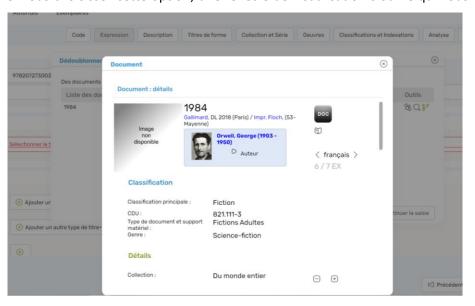
• En chargeant la notice, vous utilisez celle présente dans la base.



 On peut également voir la notice existante en cliquant sur « Voir le doublon ».

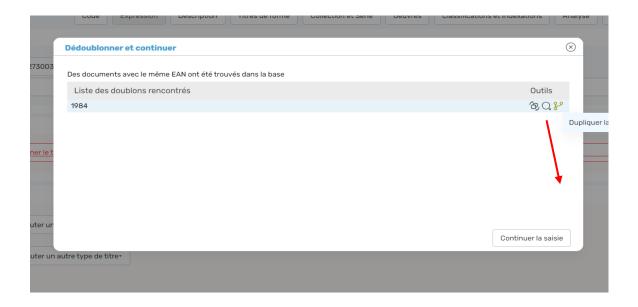


Si vous choisissez cette option, une fenêtre de visualisation s'ouvre qui vous

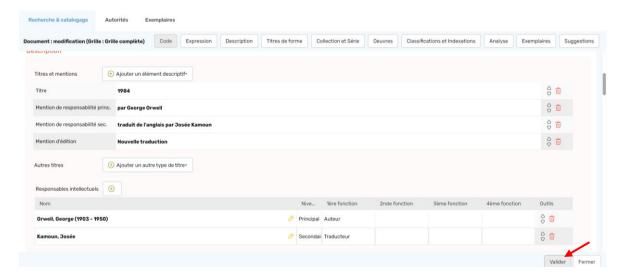


permet de vérifier les données de la notice.

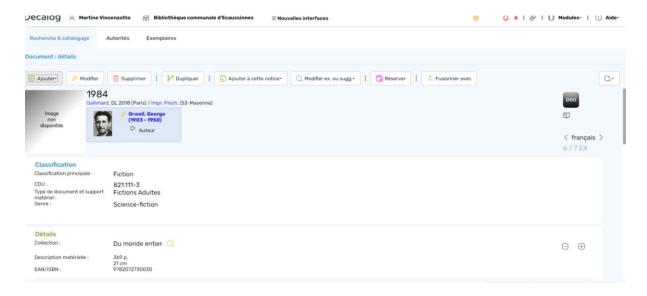
 « Dupliquer la notice » existe également mais cette fonctionnalité est à utiliser avec précaution pour, par exemple, encoder 2 volumes d'un livre en grands caractères avec le même ISBN.



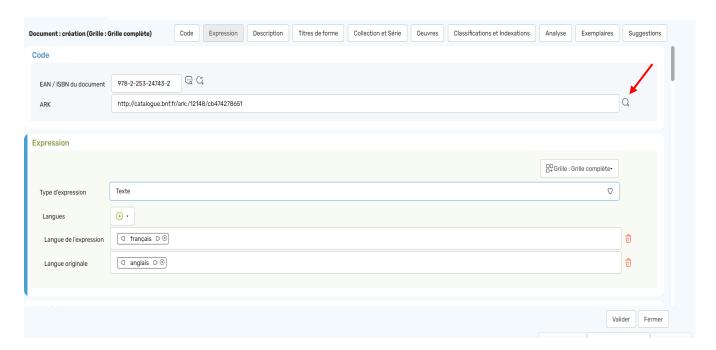
- Cliquer sur l'option voulue <u>ou</u> cliquer sur « Continuer la saisie » dans ce cas, un élément significatif implique la création d'une nouvelle notice (une nouvelle édition <u>mise à jour</u> par exemple)
- Une fois la notice chargée, la majeure partie des champs est complétée.
   Vérifier les champs et ajouter éventuellement des informations manquantes (voir ci-dessous).
- Enfin, cliquer sur « Valider ».



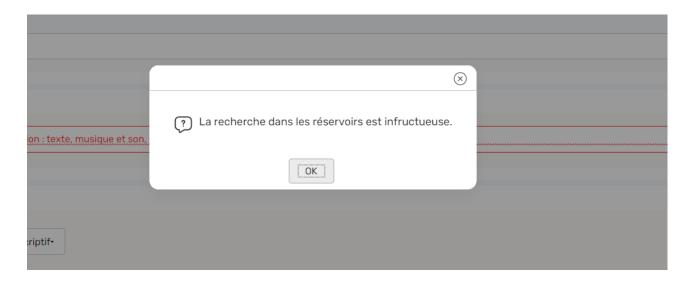
• Voilà le résultat une fois la notice validée :



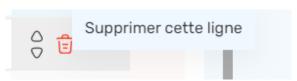
Soit le document n'est pas présent dans la base mais présent à la BNF et c'est alors la notice de la BNF qui se charge. Une fois la notice chargée, la majeure partie des champs est complétée. Vérifier les champs et ajouter éventuellement les informations manquantes (voir ci-dessous). Puis, cliquer sur « Valider » après avoir exemplarisé. Remarque importante : il ne faut pas supprimer le n° ARK, identifiant pérenne de la notice à la BNF. Cliquer sur la loupe permet de visualiser la notice à la BNF.



O Soit l'ISBN n'est présent ni dans la base, ni à la BNF et le message suivant s'affiche :



- Cliquer sur OK et le système affiche une notice bibliographique vide. Il faut alors cataloguer manuellement la notice en remplissant les différents champs (voir cidessous).
- Si l'ISBN n'est présent ni dans la base ni à la BNF, il est possible de télécharger la notice bibliographique depuis Electre. (Voir point 3. Récupération de notices bibliographiques dans Decalog SIGB à partir d'Electre).
- S'il n'y a pas d'ISBN: dans ce cas, faire simplement « ENTER » dans la case EAN/ISBN
  de la notice et le système affiche une notice bibliographique vide. Il faut alors
  cataloguer manuellement la notice en remplissant les différents champs (voir cidessous).
- Une notice bibliographique d'un document est composée de 10 blocs. Compléter ou vérifier les blocs suivants: Code, Expression, Description, Collection et série, Classifications et indexations, Analyse, Exemplaires, Suggestions (voir ci-dessous). Les blocs Titres de forme et Œuvres ne sont pas développés car non utilisés (provisoirement dans le cas de l'Oeuvre)
- ❖ Dans les différents blocs, on peut ajouter ou supprimer des éléments (ex : ajouter un responsable intellectuel ou un titre).
  - Pour ajouter, cliquer par exemple sur
  - Pour supprimer, cliquer sur la poubelle rouge



(+) Ajouter un autre type de titre-

Pour changer l'ordre des éléments, cliquer sur



#### 2.1.12.1 Bloc « Code »

Code						
EAN / ISBN du document	T	0 @ C				
ARK						Q.

Ce bloc correspond à la zone 8 de <u>l'ISBD</u> ainsi qu'aux zones 010 \$a (ISBN) et 073 \$a (EAN) de l'Unimarc : numéro international normalisé du livre et numéro international d'article.

Le bloc « Code » reprend l'EAN ou ISBN du document. Ce bloc n'est pas répétable. Si le document contient plusieurs ISBN, vous ne pouvez en introduire qu'un seul ; vous devez mentionner les éventuels autres ISBN dans la zone « Notes sur les numéros d'identification » dans le bloc « Analyse » (voir cidessous).

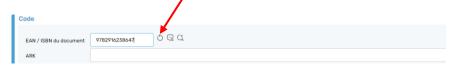
Si la notice est déjà présente dans la base, il est possible de voir d'où vient la notice en passant la souris sur la bulle. « Origines » désigne le réservoir dans lequel la notice a été récupérée.



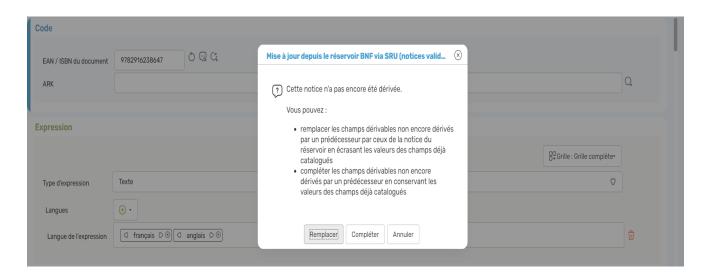
La mention de « Sources de catalogage » apporte l'information supplémentaire de l'organisme catalogueur (création intellectuelle).



Si la notice a été migrée depuis un autre logiciel et qu'elle n'a pas encore été dérivée de la BNF, vous devez mettre à jour la notice à partir du résgrvoir BNF en cliquant sur la flèche qui tourne.

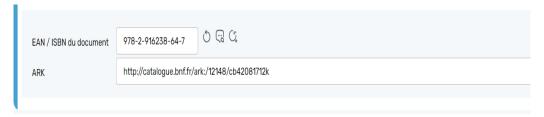


Vous avez alors le choix entre « Remplacer » ou « Compléter » les champs non encore dérivés de la notice.

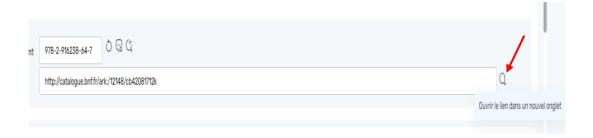


Choisissez « **Remplacer** ». La notice présente dans la base est alors « remplacée » par celle de la BNF.

Une fois que vous avez dérivé une notice [BNF], le champ « ARK » se remplit.



L'identifiant ARK (Archival Resource Key) est un identifiant attribué par la BNF aux ressources qu'elle crée. Si vous cliquez sur la loupe à la fin de la ligne, vous êtes redirigé vers la page BNF de la ressource.



### 2.1.12.2 Bloc « Expression »

La zone de l'expression regroupe le type d'expression et la zone des langues.

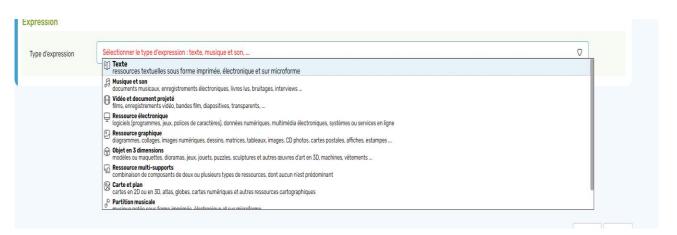
Expression		
	□+ Grille : Grille complète	
Type d'expression	Texte O	
Langues	$\oplus$ ·	
Langue de l'expression	$\boxed{ \circlearrowleft \   français \   \lozenge  \boxdot} \\ \boxed{ \circlearrowleft \   anglais \   \lozenge  \boxdot}$	€
Autres langues		₿
Langue originale		ੰ≣

## 1) Type d'expression :

Il s'agit du type de document considéré du point de vue de son contenu ou support. Normé, il se charge automatiquement lors d'une dérivation.

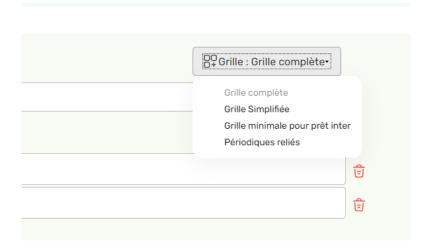
Exemples: *Texte* pour tous les documents imprimés, *Musique et Son* pour les supports audio (CD musicaux et livres lus), *Vidéo et document projeté* pour les DVD, *Objet en 3 dimensions* pour les jeux de société.

Sélectionner le type d'expression voulu. Lire le descriptif du menu déroulant pour faire votre choix.



Ensuite, plusieurs types de grilles sont possibles en fonction du type d'expression choisie.

Par exemple, pour l'expression « Texte » : grille complète, grille simplifiée, grille minimale, périodiques reliés. Ces grilles sont donc adaptées en fonction du type d'expression choisi.



# 2) Langues

Remplir les champs « Langues » : la langue de l'expression et la langue originale quand le document est une traduction.



Pour ajouter une langue, commencer à écrire dans le champ, puis cliquer sur une des langues proposées dans la liste.

- o Langue de l'expression : saisir ici la langue dans laquelle est exprimé le document.
- o Langue originale : saisir la langue dans laquelle le document a été écrit.

Il est possible d'ajouter plusieurs langues dans chaque champ. Ci-dessous, l'exemple d'un document bilingue français-anglais



Il n'est pas possible d'ajouter une langue qui n'est pas présente dans la liste (les codes de langue sont normés par l'IFLA).

/!\ Pour un document en langue française, choisir [fre] français

/!\ Dans le cas d'un ouvrage en plusieurs langues dont aucune ne prédomine, choisir [mul] (multilingue)

/!\\_Pour un document où la notion de langue ne s'applique pas, choisir [und] (indéterminé) ou [zxx] (pas de contenu linguistique = non applicable)

### 2.1.12.3 Bloc « Description »



Ce bloc correspond aux zones <u>ISBD</u> suivantes :

Zone 1 : zone du titre et mention de la responsabilité

Zone 2 : zone de l'édition

Zone 4 : zone de l'adresse bibliographique (publication, production, distribution, etc.)

Zone 5 : zone de la collation (description matérielle)

## Et aux zones de l'<u>Unimarc</u> suivantes :

Zone 200 : Titre et mention de responsabilité

Zone 205: Mention d'édition

Zone 210: Publication, production, diffusion, etc.

Zone 215 : Description matérielle

Zone 700, 701, 702, 710...: Responsabilité intellectuelle

## Indiquer ici:

- **Le titre du document** : le titre principal est la zone obligatoire de la notice. Il est possible de rajouter d'autres titres (complément, de partie, etc.).
- Les mentions de responsabilités : auteur, co-auteur(s), auteurs secondaires tels que mentionnés
   sur la page de titre ou pages liminaires

<u>Attention !</u> Ne pas indiquer le titre de la série ou le numéro de volume ici : se reporter à la partie collection et série.

- Les responsables intellectuels : auteurs du document. Les responsables sont des <u>autorités</u>.

  Commencer par saisir le nom de famille du responsable :
  - S'il est déjà présent dans la base, le logiciel charge tous les responsables correspondants afin d'éviter de créer un doublon. S'il existe, il suffit de le sélectionner.
  - S'il n'existe pas, il faut le créer. Cliquer deux fois sur le champ du responsable concerné.
     Une fenêtre s'ouvre, il faut alors compléter les champs « Nom », « Élément rejeté : prénom » ainsi que les dates biographiques.
- Les responsables commerciaux : éditeurs, imprimeurs, producteurs ou diffuseurs du document.

  Même fonctionnement qu'avec les responsables intellectuels.
- La zone de la collation vous permet de rentrer les caractéristiques matérielles du document (nombre de pages, format, prix, présence d'illustrations, etc.).



# 2.1.12.3.1 Titres et mentions

Introduire ici les informations telles que trouvées sur la page de titre ou dans le document et <u>sans</u> <u>abréviations</u> sauf si celles-ci sont présentes sur la page de titre (exemple : traduit de l'anglais par... ; préface de... ; dirigé par...).

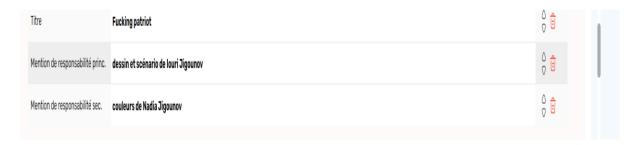
Ajouter un nouvel élément descriptif pour chaque titre et mention de responsabilité différente.



Pour les « **Titre** », « **Titre original** », « **Titre de partie** », « **Titre d'un autre auteur** » et « **Titre parallèle** », la première lettre doit être en majuscule (*exemple* : *La reine dans le palais des courants d'air*).

Pour le « **Complément** » ou sous-titre, la première lettre doit être en <u>minuscule</u> (sauf si c'est un nom propre).

Pour les « **Mention de responsabilité** », la première lettre doit être en minuscule (sauf si c'est un nom propre).



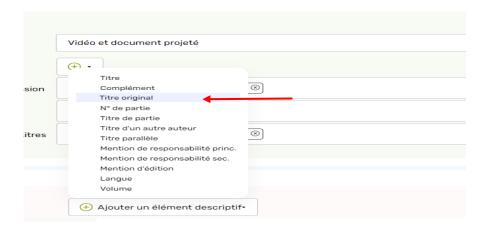
Il faut indiquer dans les mentions de responsabilité <u>tous les auteurs</u> figurant sur la page de titre du document. Dans le cas d'une pluralité d'auteurs, il ne faut donc plus indiquer uniquement les trois premiers auteurs suivis de la mention « et al. ».

Si le document ne contient pas d'autre mention de responsabilité qu'une mention de responsabilité secondaire, celle-ci sera toujours reprise en « Mention de responsabilité principale » (exemple : sous la direction...).

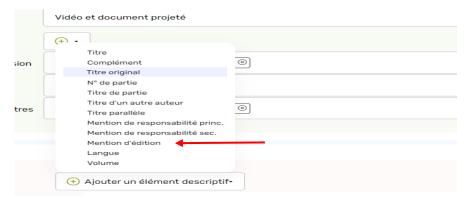


Lorsque le document contient un « N° de partie », la première lettre doit être en majuscule (exemple : Tome 1 ; Vol. 2).

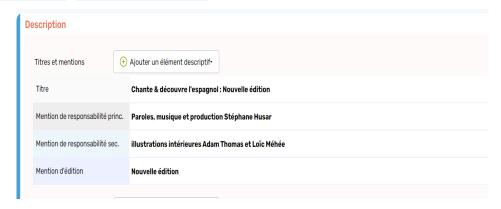
C'est dans la partie « Titres et mentions » que l'on mentionne le <u>titre original</u> d'une œuvre. Cliquer sur « Ajouter un élément descriptif » et sélectionner « Titre original ».



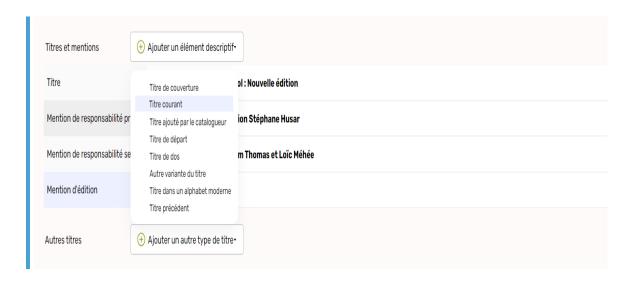
C'est également dans la partie « Titres et mentions » que l'on indique la <u>mention d'édition</u>. Cliquer sur « Ajouter un élément descriptif » et sélectionner « Mention d'édition ».



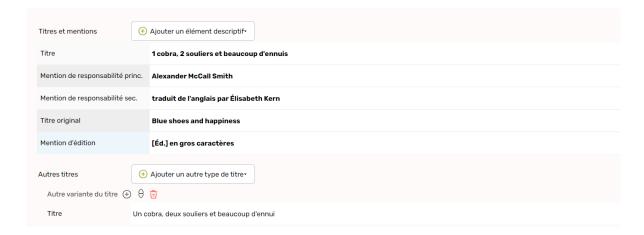
Pour la « **Mention d'édition** », la première lettre doit être en majuscule sauf si c'est un chiffre (exemple : Nouvelle édition ; 2e édition m. à j. par...).



Dans le cas où il y a des variantes de titre (par exemple si le titre de couverture est différent de celui de la page de titre), cliquer sur « Ajouter un autre type de titre » dans « **Autres titres** » et faites votre choix dans la liste.



Les « autres titres » serviront également de point d'accès lors d'une recherche dans le catalogue professionnel ou sur le portail.



## 2.1.12.3.2 Responsables intellectuels et commerciaux

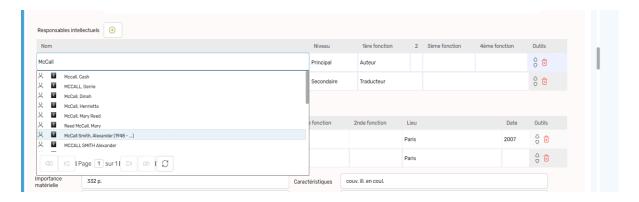


Dans la partie « **Responsables intellectuels** », on saisit les responsabilités principales et secondaires (auteurs, préfaciers, traducteurs, collectivités...), celles qui ont déjà été indiquées dans la partie « Titres et mentions de responsabilité » mais de manière **normée** puisqu'il s'agit ici d'autorités.

/!\ Dans le cas d'un ouvrage anonyme, <u>il ne faut pas introduire</u> le premier mot significatif du titre dans les mentions de responsabilité et encore moins dans les champs « Responsables intellectuels ».

Dans les champs « **Responsables commerciaux** », on indique les mentions d'éditeurs, imprimeurs, producteurs, distributeurs ou diffuseurs du document telles que trouvées sur la page de titre ou dans les pages liminaires.

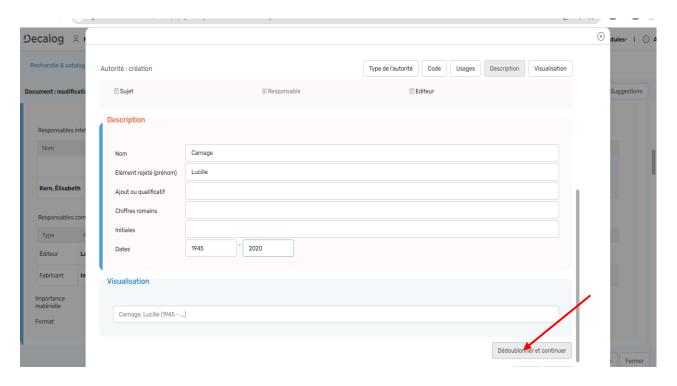
Ce sont les informations encodées dans la partie « Responsables intellectuels et commerciaux » qui serviront de point d'entrée pour la recherche sur le catalogue professionnel ou sur le portail. En commençant à écrire dans le champ « **Nom** » un mot (nom de l'auteur de l'éditeur...), une liste s'ouvre. Si le nom est déjà présent dans la base, choisir dans cette liste.



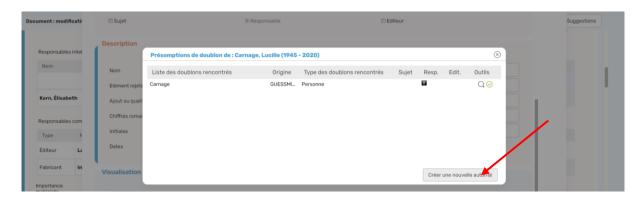
<u>Si le terme n'existe pas</u>, il faut le saisir dans les cases correspondantes dans les champs « Responsables intellectuels » (auteur, préfacier, traducteur, réalisateur...) et « Responsables commerciaux » (éditeur, diffuseur, producteur, distributeur...).

/!\ Pour un nom de personne, il convient de saisir les éléments dans l'ordre suivant, en respectant la ponctuation : Nom [Virgule] [Espace] Prénom (exemple : Dumas, Alexandre)

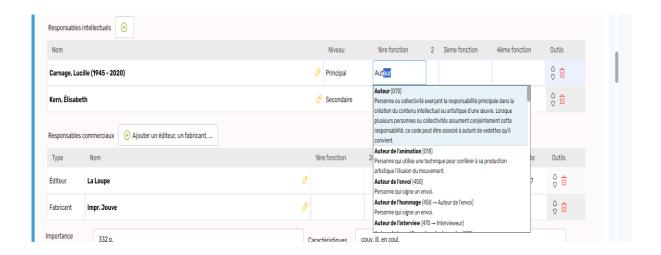
Une fois le nom saisi, une nouvelle fenêtre s'ouvre. Remplir les champs manquants éventuels - les dates de naissance et, le cas échéant, de décès, lorsqu'elles sont connues doivent être renseignées - puis cliquer sur « Dédoublonner et continuer ». (Pour le dédoublonnage des autorités, voir point 2.2.7 Le dédoublonnage des autorités et notices liées).



Une nouvelle fenêtre s'ouvre. Cliquer sur « Créer une nouvelle autorité » et ensuite sur « Valider ».

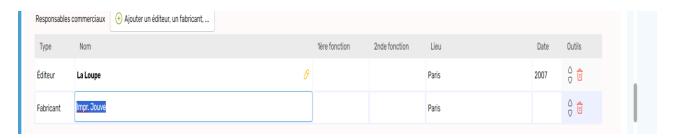


Pour les **fonctions** des différents responsables, en commençant à écrire un terme (auteur, illustrateur, éditeur...), un menu déroulant avec les codes vous permet de compléter cette partie. Cela fonctionne également si vous saisissez un code (070, 730, 440). /!\textsup Les co-auteurs sont des auteurs, il faut dès lors leur attribuer la fonction « Auteur ».



Pour les « Responsables commerciaux », on transcrit les dénominations des responsables commerciaux intégralement telles qu'elles apparaissent sur la page de titre ou dans le document.

On n'introduit <u>pas d'abréviations</u> si elles n'y figurent pas ; ainsi, on n'abrège pas les termes « éditeur », « édition », … ni les prénoms des éditeurs (*exemple : Editions de Vecchi, Editions Robert Laffont...*). Dans le champ « **Date** », indiquer la date qui figure sur le document. Si la mention de dépôt légal, de copyright ou d'achevé d'imprimé figure à côté de la date, il faut l'indiquer (*exemple : DL 2014, cop. 2015, impr. 2016*).



**ATTENTION!** Les responsables intellectuels et commerciaux sont des <u>autorités</u>. En cas d'erreur, il faut supprimer de la fiche bibliographique la mention erronée et la remplacer par la mention correcte. En effet, utiliser le crayon pour modifier est l'équivalent de modifier l'autorité. Cette modification se répercute alors sur toutes les notices! <u>Il n'y a pas de possibilité de retour en arrière</u>.

## 2.1.12.3.3 Description matérielle

				V	
Importance matérielle	332 p. +1 DVD	Caractéristiques	couv. ill. en coul.		
Format	24 cm	Prix public			

Le champ « Importance matérielle » concerne la pagination (exemple : 1 vol. (XII-42 p.), 2 vol. (64, 68 p.), 1 vol. (non paginé [28] p.), 1 CD MP3 (5h34), 1 DVD (1 h 45)...)

Le champ « Caractéristiques » concerne la mention d'illustration ou autre (exemple : ill., tout en ill., ill. en coul., tout en ill. en coul., 16/9 comp. 4/3, coul. et n. et b. (PAL), son. (stéréo)...)

Dans le champ « Format », indiquer la taille du document ou autre (exemple : 24 cm, 25 x 30 cm).

Dans le champ « **Prix** », on peut introduire le prix public du document<sup>5</sup>, celui qui figure en général sur la 4ème de couverture (parfois sur la couverture ou la jaquette quand il y en a une). Toutefois, il est recommandé de saisir le prix au niveau de l'exemplaire.

Le <u>matériel d'accompagnement</u> se signale dans le champ « Importance matérielle » séparé par la ponctuation « + » (exemple : 1 vol. (81 p.) + 1 CD-ROM). Il est conseillé de reporter cette information dans la zone « Piège » de la fiche exemplaire.

### 2.1.12.4 Bloc « Collection et série »

Si le document fait partie d'une collection et / ou d'une série, compléter ou vérifier cette partie.

Collection et	Série Série	
Collection	Volume	ਛੇ
Série	Numéro	Ê

Ce bloc correspond à la zone 6 de <u>l'ISBD</u> : zone de la collection.

Et aux zones de l'<u>Unimarc</u> (B) suivantes :

Zone 410: collection

Zone 461: niveau d'ensemble

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le prix réellement payé (avec remise éventuelle) d'un document s'inscrit dans le bloc « Exemplaires » de la notice.

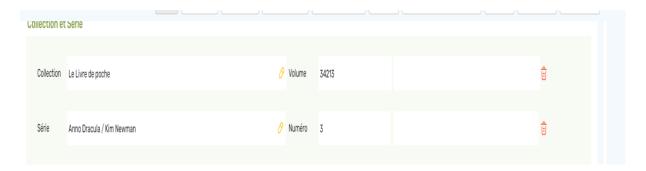
Il est possible de lier dans ce bloc le document à des notices de collection et série. Le fonctionnement est le même qu'avec les autorités auteur et éditeur (voir point 2.2.7 Le dédoublonnage des autorités et notices liées).

- La **collection** est une notice bibliographique : il est important et obligatoire d'indiquer l'éditeur si vous la remplissez.
- La **série** est une notice intellectuelle. Il ne faut pas introduire l'information éditeur (notamment si vous possédez plusieurs éditions d'une même série). La série servira au **titre construit** (celui s'affichant dans les résultats de recherche) de cette façon : Titre de la série (n° du tome) : titre du document (*exemple : L'amie prodigieuse (1) : Enfance, Adolescence*)

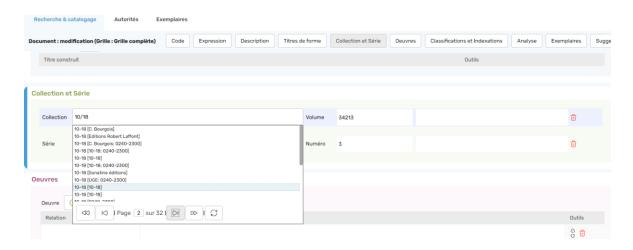
La série réunit des documents autonomes, publiés séparément, mais présentant une continuité intellectuelle. La collection, quant à elle, rassemble des documents possédant des caractéristiques communes dans la présentation et le domaine traité.

La ligne de saisie de la collection / série comprend trois zones successives; elles servent respectivement aux usages respectifs suivants :

- 1<sup>ère</sup> zone : Libellé de la collection / série et de la sous-collection / sous-série (exemple : 10-18.
   Grands détectives) ;
- 2<sup>ème</sup> zone : numéro dans la collection / série ;
- 3<sup>ème</sup> zone : complément d'information pour préciser si le numéro de volume porte précisément sur la collection / série ou sur la sous-collection / sous-série.

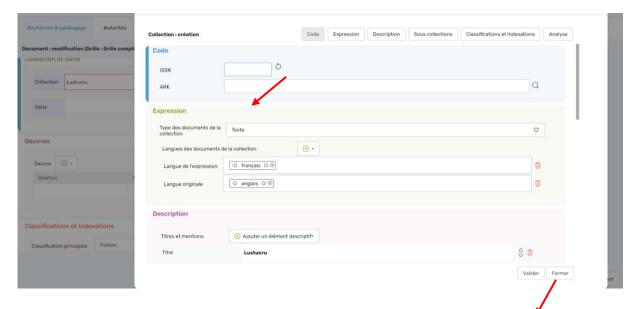


Si la collection / série n'est pas présente dans le bloc « Collection et série », commencer à saisir le titre de la collection / série. Une liste s'affiche :



Sélectionner la collection / série si celle-ci figure dans la liste.

<u>Si la collection / série n'apparaît pas dans la liste</u>, il faut alors cataloguer manuellement la **notice de la collection / série** en remplissant les différents champs. Dans ce cas, faire simplement « Enter » une fois le titre de la collection /série saisi dans la case adéquate. Le système affiche une notice bibliographique pré-remplie. Compléter les différents champs de la notice de collection / série puis, cliquer sur « Valider » pour enregistrer.



Si l'ISSN d'une collection est présent dans le document, il faut l'introduire dans le bloc « Code » de la notice de collection.

Si le titre de la collection / série possède des variantes de titre, vous pouvez indiquer celles-ci dans le(s) champ(s) « Titre usuel, alternatif ou ajouté par le catalogueur » de la notice de collection ou série. Il est possible de rajouter plusieurs variantes de titre.

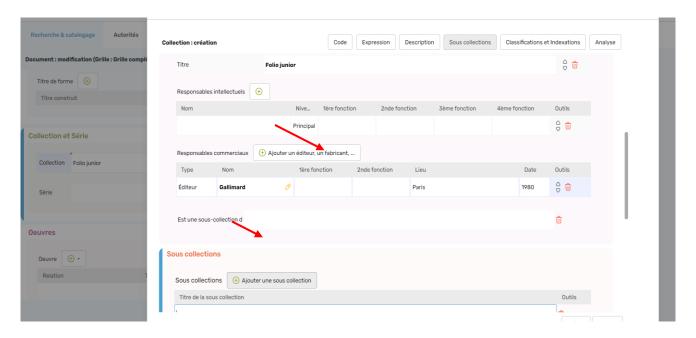


Pour les <u>séries</u>, il faut laisser la (les) mentions de responsables intellectuels et supprimer les responsables commerciaux – sauf exceptions (voir le point « consignes ») car ils changent parfois dans le temps et ce afin de garder une cohérence de la série.

Pour supprimer un élément, cliquer sur la poubelle rouge à côté du champ qui doit être supprimé.

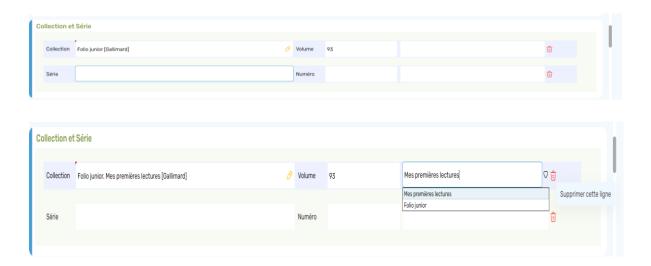
Pour les <u>collections</u>, il est obligatoire de conserver la (les) mention(s) de responsables commerciaux et de supprimer les responsables intellectuels.

Introduire une sous-collection / sous-série le cas échéant.

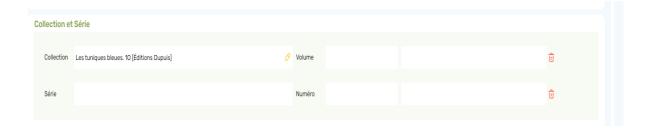


Si le document est numéroté dans la collection, indiquez le numéro du volume dans le champ « **Volume** » de la <u>notice du document.</u>

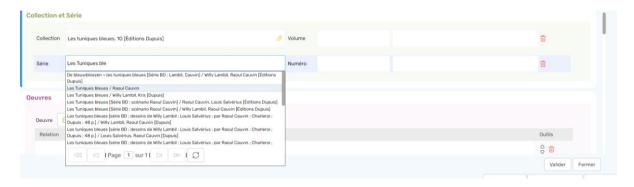
Si nécessaire, vous pouvez préciser si le numéro porte sur la collection / série ou collection / soussérie en complétant le champ « **Portée de numéro** ». Sélectionner la donnée qui convient dans la liste proposée.



Attention ! Si une série a été introduite par erreur en collection ou récupérée dans cette zone lors des migrations, il faut corriger.

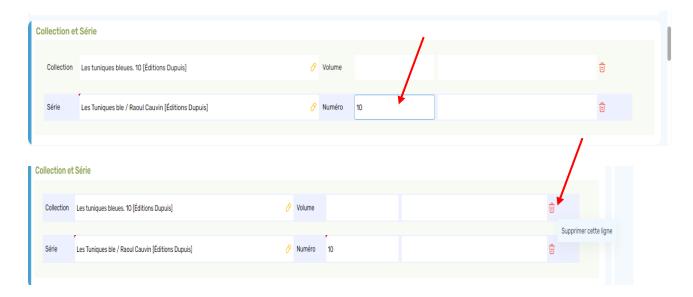


Pour ce faire, aller dans la partie « série », introduire le titre de la série. Le sélectionner dans la liste si la série existe déjà ou la créer si elle n'existe pas (en procédant comme ci-dessus).



Vérifier, modifier ou compléter si nécessaire la notice de série.

De retour sur la notice de départ, ajouter le numéro de volume de la série et supprimer le lien à la collection en cliquant sur la poubelle rouge.



# /!\ Consignes pour l'encodage d'une série :

- Pour les bandes dessinées: mentionner le nom du scénariste et/ou du dessinateur si ce sont des auteurs récurrents. Si au fil des publications, on observe un changement radical des auteurs d'origine, préférer introduire l'auteur de l'univers avec le code de fonction « Antécédent bibliographique » - pour des adaptations, des continuations dues à un autre auteur – (exemple : Blake et Mortimer)
- Introduire la mention de responsabilité commerciale dans le cas où une série de fiction et une série bande dessinée porte le même nom. Il est possible de les distinguer également en encodant le genre « Bandes dessinées » et /ou le type de document « BD Adultes », « BD Jeunesse », « Fictions adultes », « Fictions jeunesse » dans les champs dédiés.
- Introduire la mention de responsabilité commerciale si une série est rééditée chez un autre éditeur avec <u>changement de tomaison</u> (ex. Boule et Bill)
- Pour une série documentaire : quand le titre de partie est <u>significatif</u>, procéder comme pour les séries de fiction. Si le titre de partie <u>n'est pas significatif</u>, procéder suivant la méthode : Titre commun. Indication d'ordre du titre dépendant, titre dépendant.
- Ne pas créer de série pour des documents pour lesquels cette notion n'est pas clairement établie. Il est toutefois possible d'ajouter une remarque en note générale.

### 2.1.12.5 Bloc « Classifications et indexations »

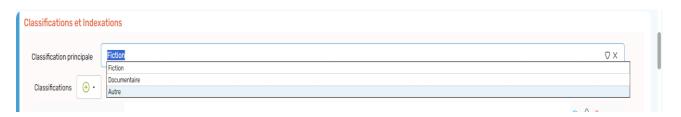


## Ce bloc comporte 4 zones :

- La classification principale : fiction, documentaire ou autre. Cette zone obligatoire, sert aux règles de fonds ou de prêt, aux statistiques et à la recherche publique.
- Classifications: charge les tables indiquées comme classifications depuis les Paramètres/Listes/Centres d'intérêt et classifications spécifiques. Vous trouverez ici les indices Dewey (récupéré par dérivation) ou la CDU qui permettent de renseigner la thématique principale d'un documentaire afin d'en déduire éventuellement une cote de rangement. Si un indice CDU n'existe pas, il est possible de le créer à partir de la fiche bibliographique (voir cidessous).
- Centres d'intérêt : charge les tables indiquées comme centres d'intérêt depuis les
  Paramètres/Listes/Centres d'intérêt et Classifications spécifiques. Vous trouverez ici le « Type de
  document et support matériel », à renseigner obligatoirement, et les genres, qui sont utilisés
  principalement pour la fiction. /!\ Il est impossible d'ajouter une valeur qui n'existe pas dans ces
  tables depuis le module Catalogage. Il faut obligatoirement en faire la demande auprès de la
  Cellule OpérA.
- **Indexations matières :** charge les autorités sujet déjà présentes dans la base, ou celles présentes dans le réservoir de notices. Il est possible ici d'ajouter des valeurs depuis le catalogage.

### 2.1.12.5.1 Classifications

1) Sélectionner la <u>classification principale</u> dans le menu déroulant. Pour rappel, cette zone est obligatoire. La notice ne peut être validée si la zone n'est pas complétée.

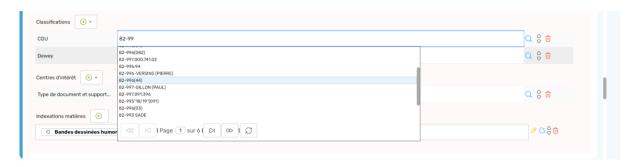


## 2) Ajouter une classification **Dewey ou CDU**.

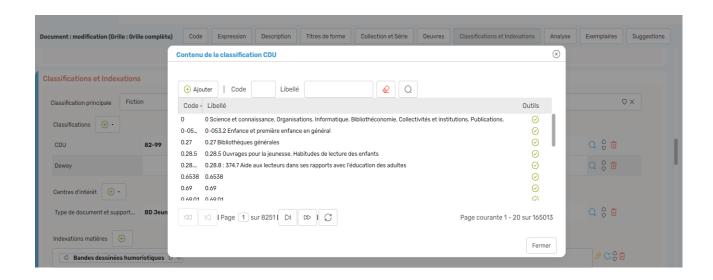
Cliquer sur « Ajouter une classification » et sélectionner dans le menu déroulant le type de classification que vous souhaitez utiliser.

/!\ La BNF utilise la Dewey. La législation belge nous permettant d'utiliser la Dewey également, il ne faut ni la modifier en CDU ni ajouter un indice CDU si un indice Dewey est présent.

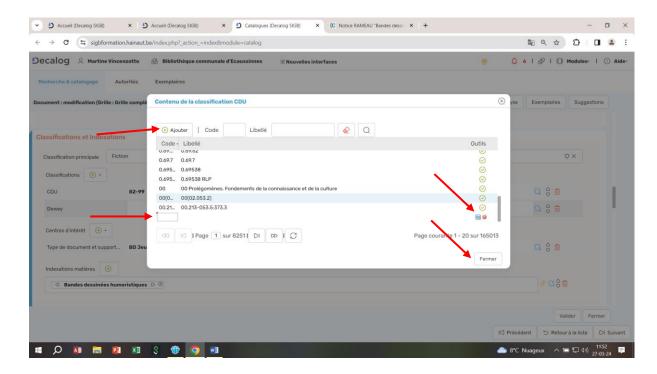
Commencer à introduire l'indice ou le terme désiré et sélectionnez-le dans la liste qui s'affiche.



Pour la **CDU**, il est possible d'ajouter un nouvel indice si celui-ci n'apparaît pas dans la liste quand on le tape. Pour ce faire, cliquer sur la loupe à la fin de la ligne CDU. Un nouvel écran apparaît.

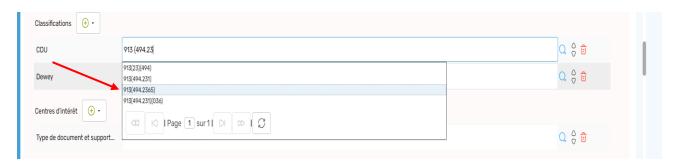


Puis, cliquer sur "Ajouter" en haut à gauche de la fenêtre qui s'ouvre.



Une ligne s'ouvre en bas du tableau. Indiquer le nouvel indice CDU dans la colonne "Code" et le libellé dans la colonne "Libellé". Nous vous conseillons de saisir la même valeur dans les 2 champs. Puis cliquer <u>2 fois</u> sur la disquette au bout de la ligne pour enregistrer le nouvel indice CDU. Et enfin, cliquer sur "Fermer".

De retour sur la notice, il faut introduire l'indice CDU nouvellement créé et le sélectionner dans la liste.



### 3) Ajouter obligatoirement le Centre d'intérêt - Type de document et support matériel.

<u>Une fiche ne peut être validée si ce champ est absent.</u> Il s'agit d'une liste fermée. Tout ajout d'un terme doit être demandé à la Cellule OpérA.

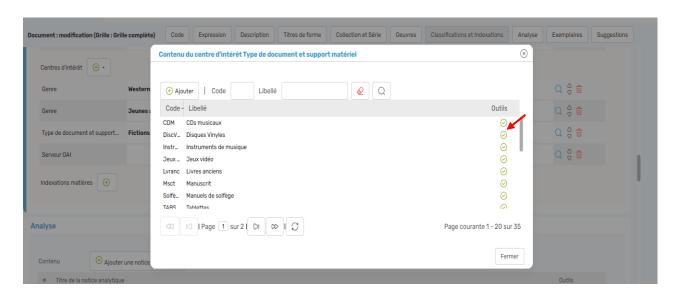
/!\ L'absence de « Type de document et support matériel » a une conséquence directe sur le portail. Un « type de document et support matériel » sera attribué au hasard pour toute notice bibliographique avec le risque de retrouver par exemple « cédéroms » comme « type de document et support matériel » pour une bande dessinée ou un documentaire. La présence de plusieurs types de document et support matériel a la même conséquence. Vous ne devez donc introduire

qu'un et un seul type de document et support matériel. Il se peut que lors de l'intégration de nouvelles bibliothèques, un deuxième champ de ce type ait été implémenté. Il faut le supprimer

Cliquer sur « Ajouter un centre d'intérêt » et sélectionner « Type de document et support matériel ».

Commencer à introduire le terme désiré et sélectionnez-le dans la liste qui s'affiche.

Pour afficher la liste complète, vous pouvez cliquer sur la loupe à la fin de la ligne. Un nouvel écran s'ouvre. Sélectionner le terme adéquat en cliquant sur le



4) Ajouter quand cela est nécessaire un ou plusieurs autres centres d'intérêt.

Par exemple, pour ajouter un Centre d'intérêt – Genre, cliquer sur « Ajouter un centre d'intérêt » et sélectionner « Genre ». Ce champ peut être répété.



Commencer à introduire le terme désiré et le sélectionner dans la liste qui s'affiche.



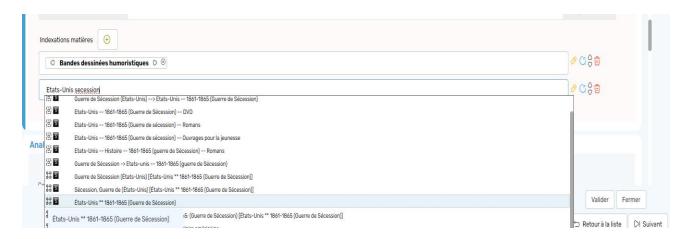
Pour afficher la liste complète, vous pouvez cliquer sur la loupe à la fin de la ligne.

Vous pouvez introduire plusieurs genres si vous le souhaitez.

### 2.1.12.5.2 Indexations

# <u>Préalablement</u>, il faut vérifier la justesse des termes utilisés en consultant la liste des autorités Rameau de la BNF<sup>6</sup>.

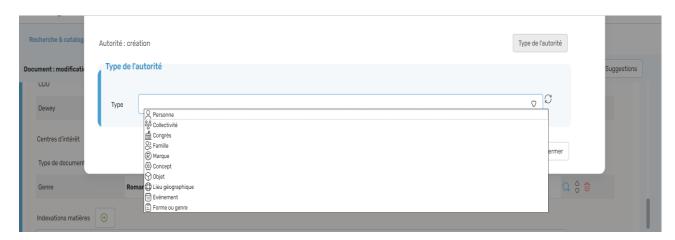
Pour ajouter des indexations matières, cliquer sur « Ajouter une indexation matière » et commencer à introduire le terme souhaité. Une liste apparaît. Sélectionner le terme adéquat en cliquant dessus.



Si le terme n'est pas présent dans la liste, une nouvelle fenêtre s'ouvre.

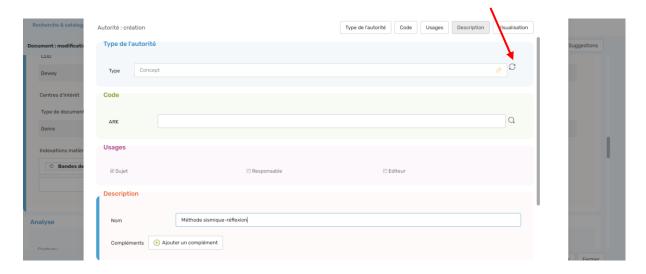


Sélectionner le type d'autorité (voir ci-dessous point 2.2 Autorités)

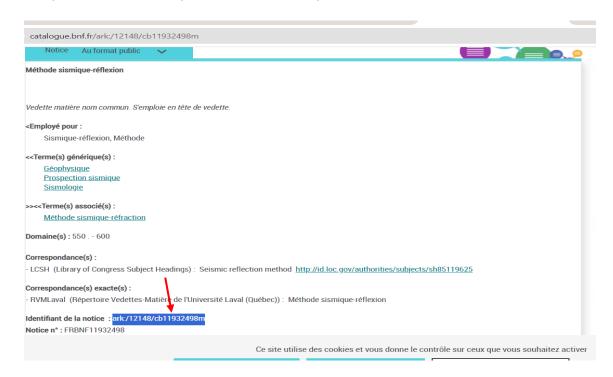


Lorsque l'autorité est choisie, de nouveaux blocs apparaissent.

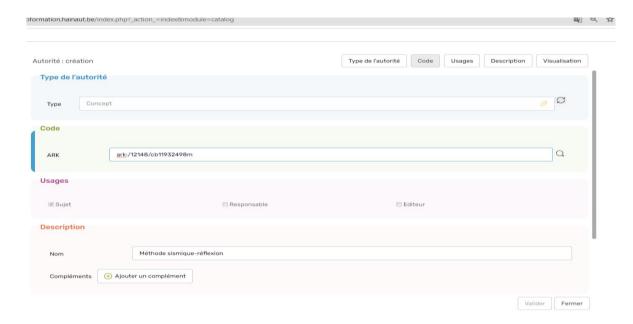
<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> https://catalogue.bnf.fr/recherche-autorite.do?pageRech=rat



Compléter le n° ARK en copiant/collant celui-ci à partir de la fiche « Autorité » Rameau



Compléter la partie « Description » si le terme (les noms propres, la plupart du temps) n'existe pas dans la liste d'autorité RAMEAU. Si le terme y figure, dériver la notice en cliquant sur la double flèche. Cette opération permet de récupérer les termes exclus, associés, ... présents dans la notice.



Un pop-up apparaît. Cliquer sur « Oui ».



La notice « Autorité » de la BNF est dérivée. Cliquer sur « Dédoublonner » puis « Valider »

Répéter l'opération si vous devez ajouter des subdivisons à l'autorité tête de vedette. Commencer à introduire le terme souhaité et sélectionnez-le dans la liste qui s'affiche.

En cas d'erreur dans l'ordre de construction des subdivisons, sélectionner l'élément et le déplacer en cliquant sur les flèches (droite, pour déplacer le terme vers la droite ; gauche, pour déplacer le terme vers la gauche)



Pour supprimer un élément, cliquer sur la croix.



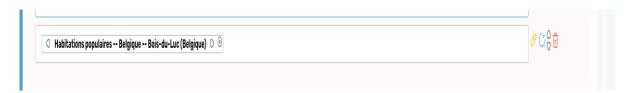
Pour ajouter un autre sujet, ajouter une nouvelle ligne en cliquant à nouveau sur « Ajouter une indexation matière ».



/!\ Même si des autorités avec la structure « Habitations populaires 19<sup>e</sup> siècle – Belgique – Bois-du-Luc » existent dans la liste, ces dernières ne **doivent plus être utilisées**. Celles-ci ont été récupérées lors des différentes migrations. Elles doivent être modifiées au profit de la structure expliquée ci-dessus lorsque rencontrées dans des notices bibliographiques.



### Et non:



/ !\ Les anciennes subdivisions de forme / genre de Rameau, sont maintenant considérées comme des descripteurs à part entière. Il ne faut dès lors plus les introduire en dernière position pour chaque sujet mais bien une et une seule fois sur une ligne indépendante.

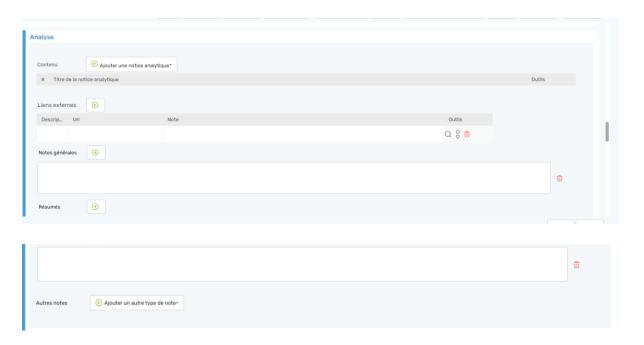


## Et non



## 2.1.12.6 Bloc « Analyse »

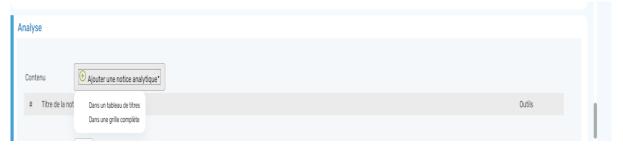
La partie « Analyse » sert à ajouter des notices analytiques, des liens externes (vignette de couverture...), un résumé et des notes.



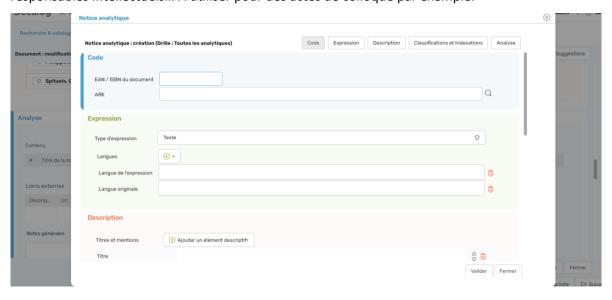
Vous pouvez introduire des notices analytiques.

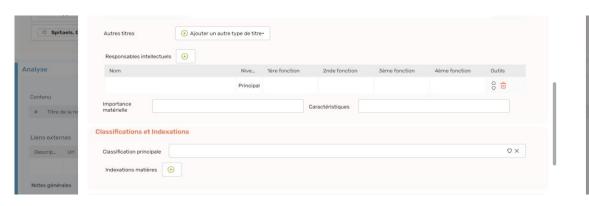
Cliquer sur le bouton « Ajouter une notice analytique »

Une liste d'options s'affiche alors. Sélectionner la méthode de saisie qui convient ; à savoir :



- Dans un tableau de titres ▶ On peut introduire uniquement le titre de la notice analytique, le responsable intellectuel et sa fonction ainsi que la pagination. A utiliser pour un livre avec des œuvres d'un ou plusieurs auteurs différents ou un recueil de nouvelles par exemple. Toutefois, dans un but de simplification, nous demandons d'utiliser la note de contenu (voir ci-dessous « Autres notes »).
- Dans une grille complète ➤ Saisie complète de la notice analytique comme une notice bibliographique classique. Possibilité donc d'introduire des indexations matières, plusieurs responsables intellectuels... A utiliser pour des actes de colloque par exemple.

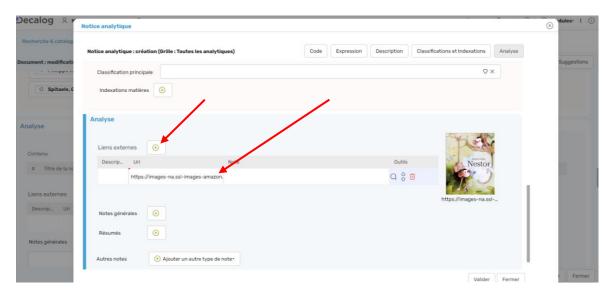




Toutefois, ne pas remplir les champs « ISBN » « format » et « Prix public » qui ne sont pas pertinents dans le cas présent.

Dans le champ « <u>Liens externes</u> », il est possible d'ajouter une vignette de couverture, un lien vers une vidéo, ...

Choisir l'image sur Internet (sauf Electre – ou un autre site) et copier <u>l'adresse de l'image</u> (via le clic droit de la souris). Dans « Liens externes », cliquer sur « Ajouter un lien externe », coller le lien et cliquer sur « enter ».



### Après validation de la notice :



Pour les <u>notes générales</u> (équivalent de la zone 7 de l'ISBD et de la zone 300 de l'Unimarc), on indique les notes du même genre dans la même note générale séparées par un «. – » (*Exemple : Index. – Bibliographie*).

Les notes de type différent s'encodent dans des notes générales distinctes.

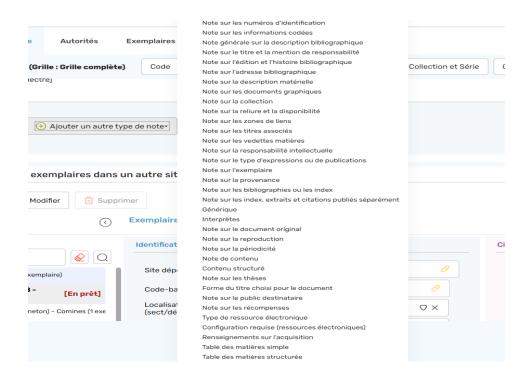
Le champ « <u>Résumés</u> » correspond à la zone 330 de <u>l'Unimarc</u> (B) (résumé ou extrait). Ce champ est répétable. Pour ajouter un **résumé**, cliquer sur « Ajouter un résumé » et saisir le résumé du document.

Indiquer votre source entre crochets, si vous recopiez le résumé d'une source extérieure (exemple :

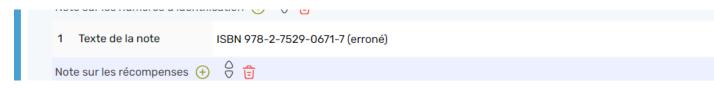
## [Source : Electre])



Pour ajouter des <u>autres notes</u>, cliquer sur « Ajouter un autre type de note » et faire votre choix dans la liste qui s'affiche. Les différents types de notes s'affichent en fonction du n° de la zone en Unimarc (B) et pas de l'ordre alphabétique.



Parmi celles-ci, par exemple, sélectionner « **Note sur les numéros d'identification** » pour ajouter une note sur les identifiants (ISBN, EAN, ISSN). Vous pouvez alors mentionner un second ISBN :



À utiliser notamment pour encoder plusieurs ISBN:

- Encoder les ISBN supplémentaires trouvés dans le document en le faisant suivre du nom de la maison d'édition entre parenthèses (exemple : 2-226-13469-7 (Albin Michel)).
- Encoder un ISBN erroné: faire suivre celui-ci de la mention ISBN erroné entre parenthèses (exemple: 978-2-02-3561-123-x (ISBN erroné)).

Sélectionner « **Note sur le public destinataire** » pour préciser le public destinataire du document en complément à la zone « public visé » des exemplaires (exemple : A partir de 6 ans, De 0 à 4 ans...).

Pour ajouter une note sur les récompenses, sélectionner « Note sur les récompenses ».

Vous pouvez alors mentionner un prix remporté par un roman ou autre :

Indiquer le nom du prix suivi de la date (exemple : Prix Goncourt 2020, Prix Rossel 2019, Prix Ludo 2021, Oscar du meilleur film 2021...).

Si le document est lauréat de plusieurs prix, les saisir selon le modèle ci-dessus en les séparant par une virgule.

A utiliser aussi pour les sélections des Prix Versele et Farniente (exemple : Sélection Prix Versele 2022 – 3 chouettes, Sélection Prix Farniente 2020 – sélection jaune).

Chaque « autre note » n'est pas répétable. Une fois que vous avez sélectionné une « autre note » dans la liste, celle-ci devient grisée.



Néanmoins, certains champs d'une note sont répétables. Cliquer sur le bouton vert « + » pour ajouter un champ à une note.

Par exemple, pour ajouter une note de contenu (à utiliser pour encoder le contenu d'un document de type anthologies, œuvres complètes, fascicule de périodiques...), sélectionner le rond vert avec une croix blanche à la droite de « **Note de contenu** ».



Vous pouvez alors introduire les différents titres contenus dans le document.



# Remarque importante sur l'introduction d'une nouvelle notice dans le cas d'une réimpression :

Pour évoquer le cas d'une réimpression d'un document avec un ISBN identique à celui de l'édition "originale", les normes rendent facultative la création d'une nouvelle notice bibliographique. La création est toutefois possible mais déconseillée comme nous utilisons la dérivation de notices et la mise à jour de celles-ci à partir du réservoir BNF, si la BNF n'a pas créé de nouvelle notice pour, par exemple, une réédition en 2023 d'un document paru en 2012, c'est bien la notice du document de 2012 qui va être chargée dans Decalog.

Il est recommandé d'ajouter une note au niveau des exemplaires - "Réimpression + DATE" dans un tel cas de figure. La recherche est possible en recherche avancée de l'onglet « Recherche et catalogage », partie « Exemplaires »

### 2.1.12.7 Bloc « Exemplaires »

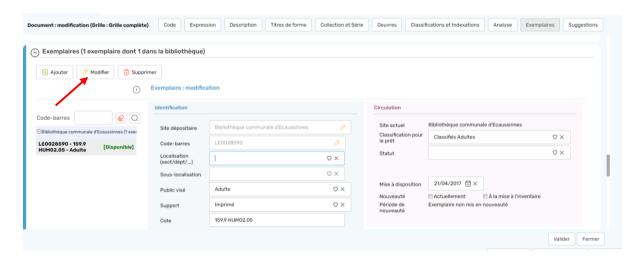
Quand la partie notice est complétée, il faut ajouter un/des exemplaire(s)

## Pour ajouter un exemplaire, voir ci-dessus point 2.1.10

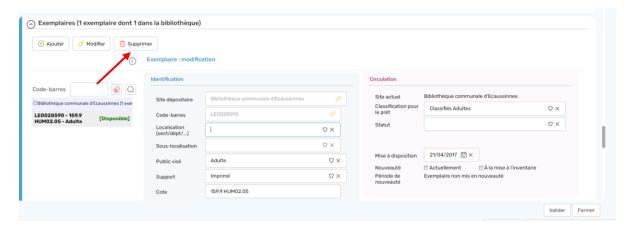
### Pour ajouter de multiples exemplaires, voir ci-dessus point 2.1.10

Il est également possible dans cette partie de modifier ou supprimer un exemplaire.

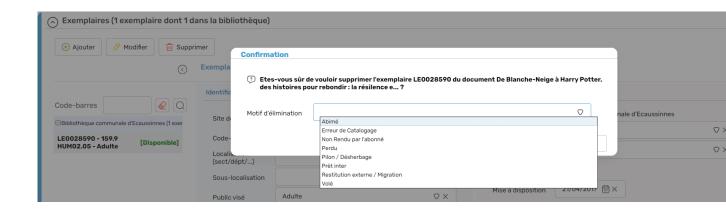
« Modifier » : permet de modifier tous les champs d'un exemplaire déjà existant.



« Supprimer » : permet de supprimer purement et simplement un exemplaire. Toutefois, nous recommandons d'utiliser l'abonné fonctionnel de pilon – propre à chaque réseau – surtout dans le cas de suppressions multiples. De plus, avec l'AF de pilon, les notices et autorités liées se suppriment automatiquement si celles-ci ne comportent plus d'exemplaires (notice) ou ne sont plus liées à une notice (autorités).



Sélectionner l'exemplaire à supprimer et cliquer ensuite sur « Supprimer ». Vous devez choisir un motif de suppression :



Puis, cliquer sur « Oui » et sur « Valider ». Attention, il n'y a pas de retour en arrière possible.

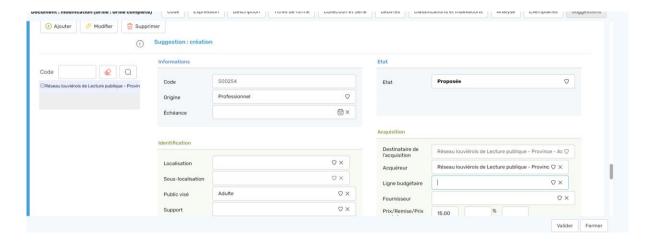
<u>/!\</u> La bibliothèque de travail ne peut supprimer que ses propres exemplaires. Elle ne peut pas supprimer des exemplaires appartenant à une autre bibliothèque de travail <u>/!\</u>

## 2.1.12.8 Bloc « Suggestions »

Cliquer sur la flèche pour faire apparaître les options de la « Suggestion ».



- Pour ajouter une « suggestion » :
  - o Cliquer sur « Ajouter »
  - Remplir les champs et valider. /!\ Fournisseur, prix (afin de respecter son budget d'achat de document) et acquéreur (pour savoir quelle section demande ce document) sont obligatoires.

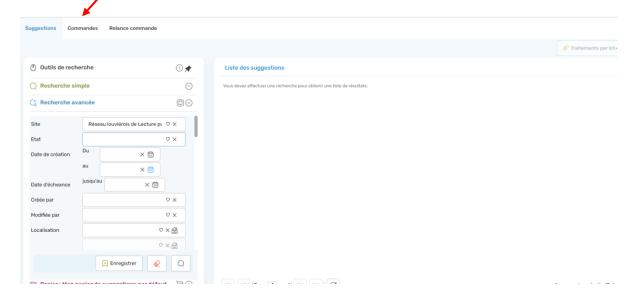


Cette suggestion peut venir du bibliothécaire ou d'une demande d'un abonné précis.
 Si c'est le cas, compléter la partie « abonné ». Ainsi, lorsque le document sera

disponible, un message s'affichera pour signaler qu'il a été demandé par l'abonné en question.

O Pour voir les suggestions encodées, aller dans le module « commandes ».

L'onglet « suggestions » est ouvert par défaut (c'est le premier onglet). Il est également possible de les rechercher dans la recherche avancée du Module « Catalogue »



Seules les suggestions de son site sont visibles.

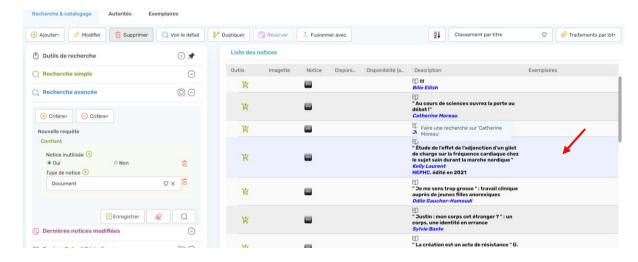
## 2.1.13 Supprimer une notice bibliographique

/!\ Pour supprimer une notice bibliographique, il est nécessaire qu'aucun exemplaire, suggestion ou commande n'y soit rattaché.

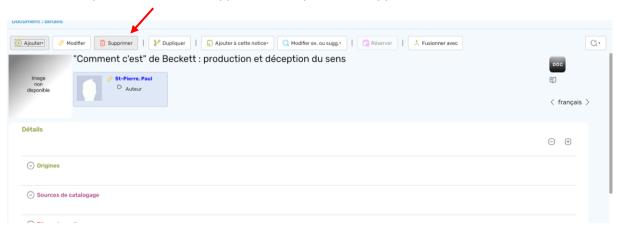


Si votre bibliothèque de travail est la seule à posséder un ou des exemplaires (et/ou suggestions), vous pourrez alors supprimer la notice.

Commencer par supprimer les exemplaire(s) et suggestion(s) attaché(s). Puis supprimer la notice. Pour supprimer une notice, sélectionner la notice à supprimer et cliquer sur « Supprimer ».



OU double cliquer sur la notice à supprimer et cliquer sur « Supprimer ».



# Puis confirmer la suppression.



### 2.2 Autorités

On appelle « Autorité » la notice correspondant à une entrée dans le catalogue, saisie sous une forme structurée, fixe et normalisée.

# 2.2.5 Types d'autorité

Le système reconnaît plusieurs types d'autorité :

- **Personne** : Personne physique. ▶ *Michel ONFRAY*.
- **Collectivité** : Personne morale. ▶ *Gallimard* ; *Les Rolling Stones*.
- **Concept** : Idée intellectuelle ▶ *Mondialisme* ; *Architecture*.
- **Congrès** : Réunion d'étude ▶ *Journée mondiale de la jeunesse*.
- Famille : Parentèle, regroupement de personnes. ▶ Bonaparte ; Kennedy.
- Marque : Nom de produit. ▶ Bic ; Peugeot.
- **Objet** : Objet matériel palpable. ▶ *Bâtiment* ; *Navire*.
- Lieu: Localisation géographique. France; Canada.
- Événement : Fait notable ou historique. ▶ Trois glorieuses ; Bataille de Bouvines.
- Forme ou genre : Forme, genre ou caractéristique physique du document. ▶ Bandes dessinées ; Roman belge de langue française.

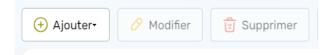
Chaque type d'autorité est associé à une utilisation possible parmi les 3 usages potentiels :

- Sujet: indexation matière;
- Responsable: auteur (principal ou secondaire);
- **E** Éditeur : responsable commercial.

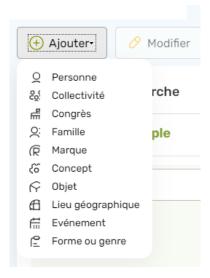
Type d'autorité	Usage [possible]
Personne	Responsable – Éditeur – Sujet
Collectivité	Responsable – Éditeur – Sujet
Congrès	Responsable – Éditeur – Sujet
Famille	Responsable – Éditeur – Sujet
Marque	Responsable – Éditeur – Sujet
Concept	Sujet
Objet	Sujet
Évènement	Sujet
Lieu	Sujet
Forme ou genre	Sujet

## 2.2.6 Naviguer dans l'onglet « Autorités »

La barre d'outils (pour dégriser les outils, lancer une recherche)



o « Ajouter » permet d'ajouter une autorité de votre choix



- « Modifier » une autorité vous permet de modifier le contenu de la notice d'autorité.
   Cette modification affecte toutes les notices bibliographiques liées.
- « Supprimer » permet de supprimer l'autorité même si celle-ci est attachée à une ou plusieurs notices. Vérifier la ou les notices avant d'effectuer la suppression.



## 2.2.7 Le dédoublonnage des autorités et notices liées

En récupérant la notice de la BnF, on récupère aussi toutes les fiches d'autorités (auteurs, éditeurs, sujets) et notices liées (séries, collections, œuvres, notices analytiques). Il est important de vérifier ces notices et autorités afin de s'assurer de ne pas créer de doublons, qui gênent la recherche. Le logiciel vous assiste dans ce dédoublonnage préventif en signalant en En orange les présomptions de doublon

#### 2.2.7.1 Si l'autorité est en orange



Quand le catalogueur dérive une notice à partir du réservoir de la BNF, l'autorité sera affichée en liseré orange s'il y a une présomption de doublon. Le catalogueur doit choisir entre l'autorité déjà dans la base et celle qui vient d'être dérivée. Le choix opéré est ensuite mémorisé pour cette autorité.

Cliquer sur l'autorité en orange. Le logiciel charge alors une fenêtre recensant toutes les autorités ayant des chances d'être des doublons par rapport à l'autorité de la notice.



### Plusieurs cas de figure ici :

- Si l'autorité est un doublon et en fonction de la qualité de l'autorité existante, cliquer sur
  - o Pour remplacer l'autorité de la notice BNF par celle de votre base.
  - Pour remplacer l'autorité de votre base par celle de la notice BNF.

Le logiciel propose de créer des rejets. Cela permet de gérer des variantes orthographiques et d'avoir dans le futur moins de dédoublonnage. Il suffit de cocher la case et cliquer sur « **OK** ».

- Si l'autorité n'est pas un doublon : cliquer sur « **Créer une nouvelle autorité** ». Valider l'autorité comme dans le premier cas.

/!\ Dans le cas des autorités « Noms de personnes », toujours choisir celle qui comporte des dates lorsque celles-ci sont connues.

## 2.2.7.2 Si le document fait partie d'une collection et/ou d'une série

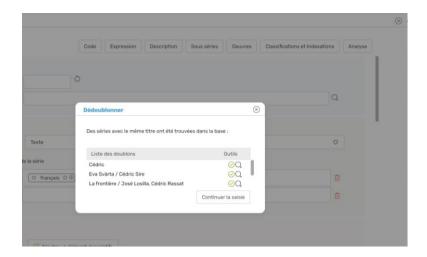
Si le document fait partie d'une collection et/ou d'une série et que la notice du document a été dérivée de la BNF, les mentions de collection et/ou de série seront également encadrées en rouge ou orange. Il faut alors dédoublonner les notices de collection et/ou de série.



Pour ce faire, cliquer dans la case. Une fenêtre s'ouvre.

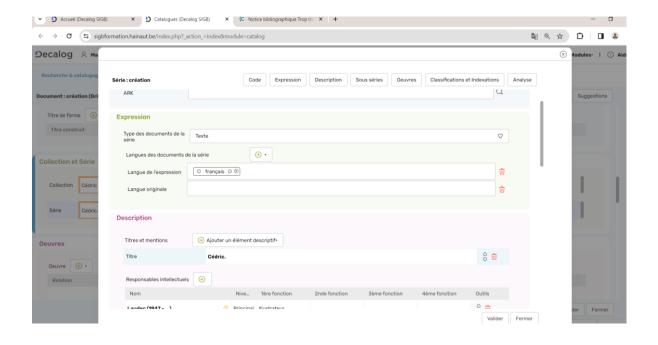
Vous avez le choix :

- Soit vous cliquez sur le bouton « Utiliser la collection enregistrée dans la base ».



- Soit vous cliquez sur « Continuer la saisie ». Dans ce cas, vous dérivez la notice de collection ou de série de la BNF.

Dans les deux cas, la notice de collection / série va s'afficher. Il convient alors de vérifier et d'éventuellement compléter la notice de collection ou de série.



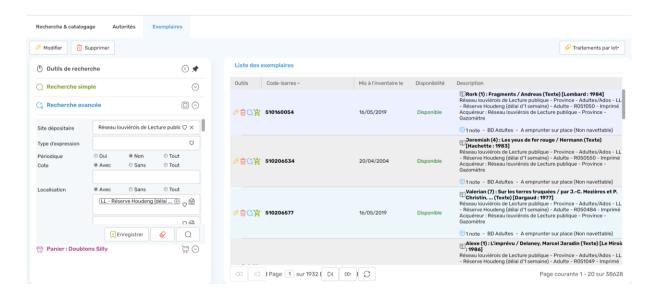
## 2.3 Exemplaires

L'onglet « Exemplaires » fonctionne de la même façon que « Recherche & Catalogage ».

La « Recherche simple » permet de réaliser une recherche sur un seul exemplaire (ou aucun, ce qui charge l'ensemble des exemplaires).



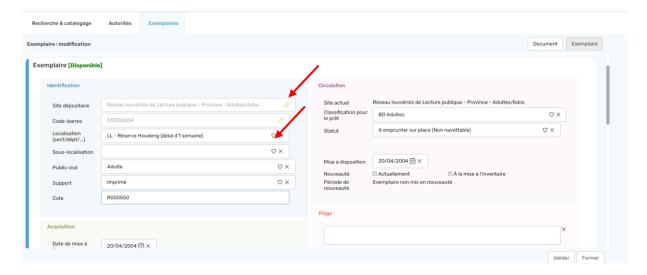
La « Recherche avancée » permet de réaliser une recherche multicritères



Pour voir le détail d'un exemplaire, sélectionner l'exemplaire dans le volet de droite en double cliquant dessus <u>ou</u> le sélectionner et cliquer sur « Modifier » ou sur l'outil « Crayon jaune ».

La fiche détaillée de l'exemplaire s'ouvre.

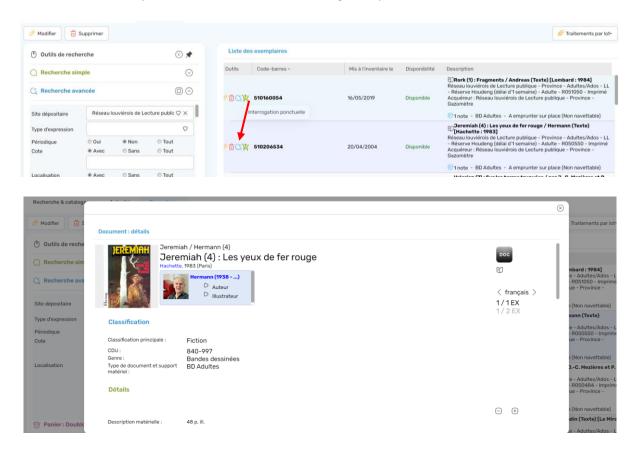
Vous pouvez apporter des modifications aux différents champs de la fiche « Exemplaire » soit en cliquant sur le crayon jaune, soit en sélectionnant une valeur dans les menus déroulants.



A partir de l'onglet « Exemplaires », vous pouvez également supprimer un exemplaire de votre fonds<sup>7</sup>. (Voir supra)

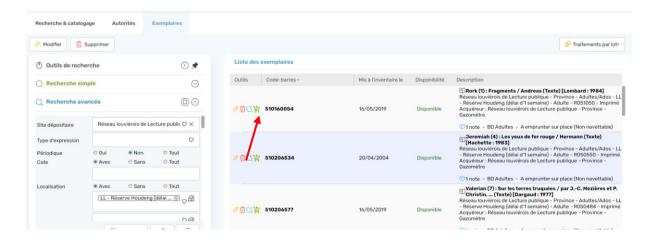
<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pour supprimer par lot une série d'exemplaires, voir le tutoriel « Pilon Exemplaires ».

Pour voir les détails de la notice bibliographique de l'exemplaire, sélectionner l'exemplaire dans le volet de droite et cliquer sur la flèche bleue (« Interrogation ponctuelle »).

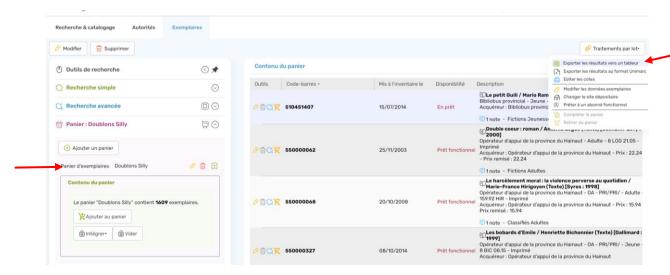


Verser des exemplaires dans un « panier » permet l'édition et l'export d'un panier de résultat.

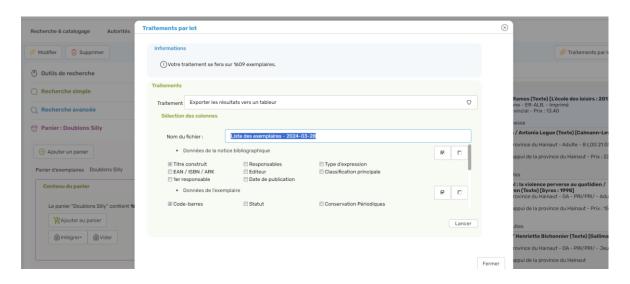
A cette fin, pointer un exemplaire dans la recherche simple. Dans la liste des exemplaires, cliquer sur le petit « charriot vert » pour l'ajouter dans le panier. Procéder de la même façon, document par document.



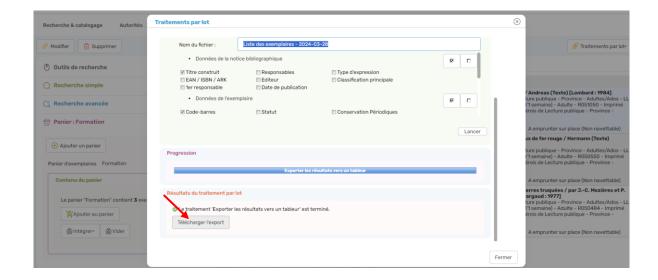
Une fois tous les exemplaires envoyés dans le panier, se rendre dans le petit bloc « Panier ». Cliquer sur « Traitements par lot » et choisir « Exporter les résultats vers un tableur ».

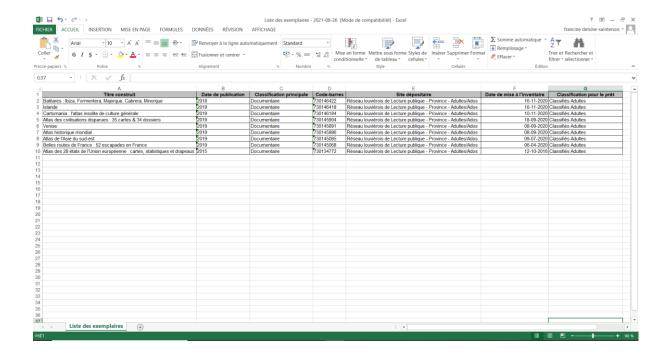


Choisir les critères désirés pour l'export. Il est possible de nommer le fichier. Cliquer sur « Lancer ».

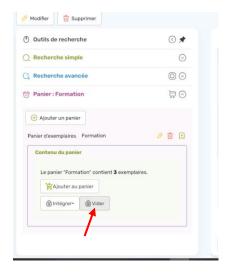


Puis cliquer sur « Télécharger l'export ».





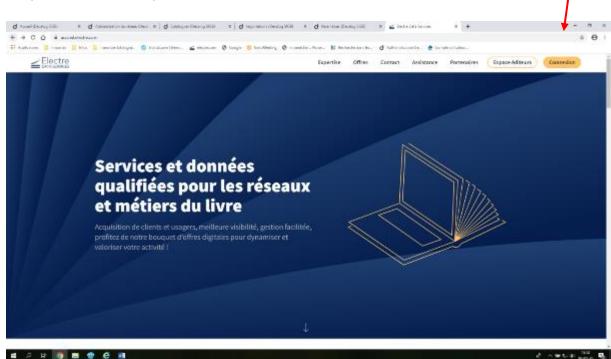
/!\Ne pas oublier de vider le panier à la fin de chaque traitement par lot.



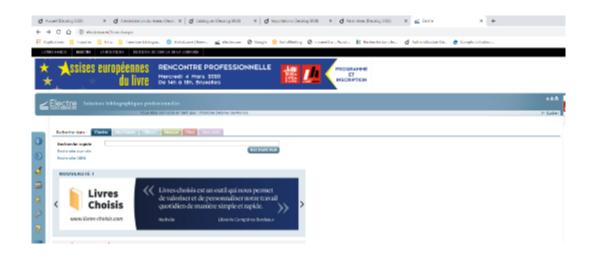
# 3. Récupération de notices bibliographiques dans Decalog SIGB à partir d'Electre

### 2.4 Electre

Se connecter à Electre (<u>www.electre.com</u>) et entrer votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Valider en cliquant sur « Se connecter ».



Scanner l'ISBN ou EAN du document dans la zone de recherche



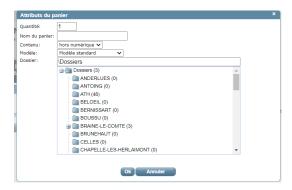
- Ouvrir la notice
- ❖ La placer dans un panier en cochant la case à gauche du titre.



Pour créer un panier : cliquer sur « Choisissez un panier de destination » puis sur « Créer un panier personnel »



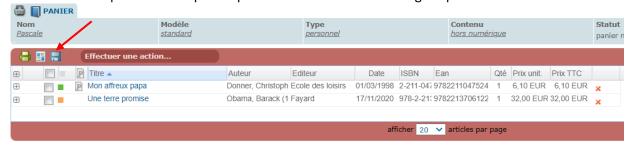
### Une fenêtre apparaît :



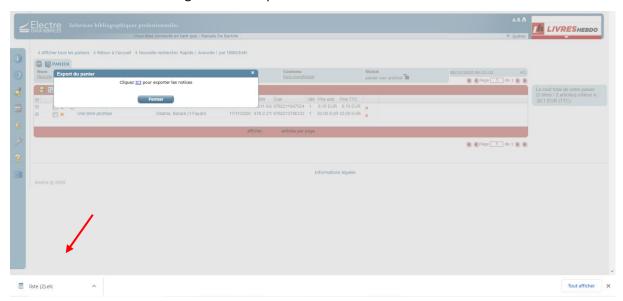
- ❖ Entrer le nom du panier et choisir « hors numérique » et « modèle standard » dans les menus déroulants. Enregistrer le panier dans le dossier « Dossiers ». Cliquer sur OK.
- Procéder de la même manière pour les autres documents. Les intégrer dans le panier créé précédemment.
- Pour exporter les données :
  - Afficher le panier en cliquant sur l'icône « mes paniers » dans la barre bleue à gauche de l'écran. Sélectionner le panier adéquat dans la fenêtre qui vient d'apparaître et l'ouvrir.



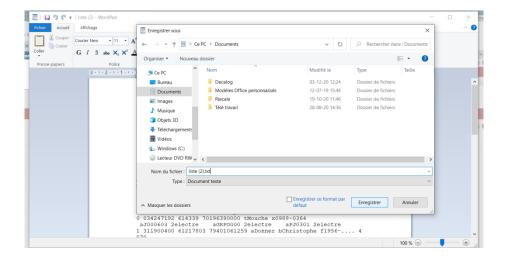
Cliquer sur la disquette qui se trouve dans la barre rouge supérieure



• Une fenêtre s'affiche. Veiller à ce que le format « Unimarc » soit bien sélectionné et exporter en cliquant sur le bouton du même nom. Une deuxième fenêtre s'affiche, cliquer sur oui. Une troisième s'affiche. Il faut alors cliquer sur « ici ». Enfin, ouvrir le fichier en bas à gauche en cliquant dessus.



Le bloc-notes s'ouvre. Enregistrer le fichier soit sur le bureau soit dans « Documents » ou dans « Téléchargements » sous la forme « Electre date.txt » (exemple : Electre 21 juin 2017.txt).
Attention, le suffixe .txt est important !



## 2.5 Decalog SIGB

Dans Decalog SIGB, ouvrir le module « Importations »



Aller dans l'onglet « Documents et exemplaires »



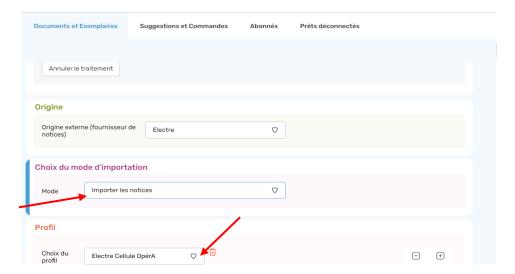
- Cliquer sur « Choisissez un fichier ». Récupérer le fichier .txt contenant les données à importer enregistré précédemment en cliquant sur « Ouvrir ».
- Cliquer sur « Transférer »



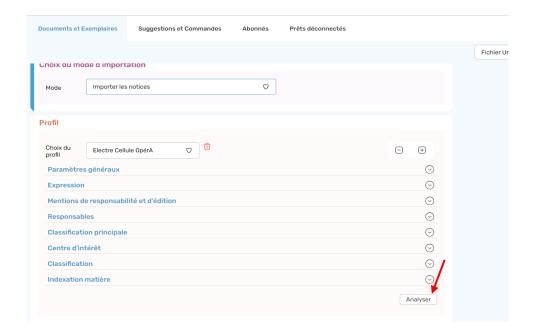
❖ Dans la partie « Origine », choisir <u>Electre</u> dans le menu déroulant



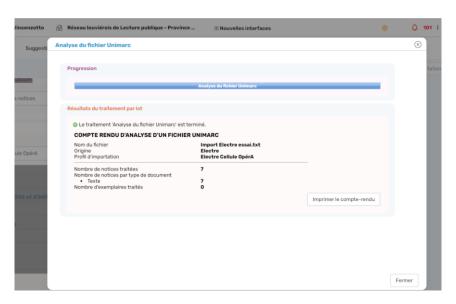
- ❖ Dans la partie « Choix du mode d'importation », choisir « Importer les notices »
- ❖ Dans la partie « Profil », choisir « Electre Cellule OpérA »



- Le profil d'import a été paramétré par la Cellule OpérA. Il ne faut ni le modifier ni en créer de nouveau. Tout nouveau profil sera supprimé.
- Cliquer sur « Analyser »

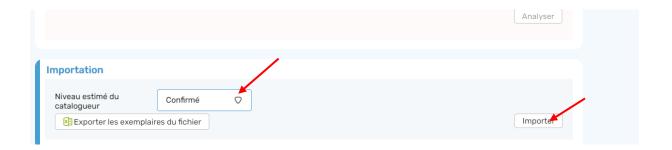


Une nouvelle fenêtre s'ouvre :

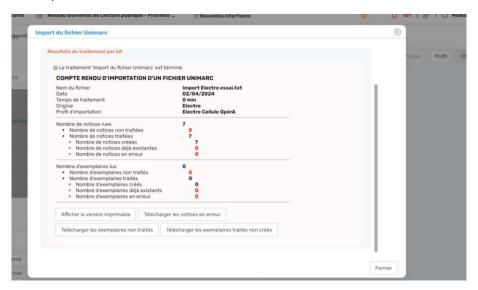


Quand l'analyse du fichier Unimarc est terminé, cliquer sur « Fermer ».

- Il est également possible d'imprimer le compte-rendu. Cliquer sur « Imprimer le compte-rendu » puis sur « Imprimer »
- Dans la partie « Importation », sélectionner votre niveau de catalogage (occasionnel ou confirmé). Enfin, cliquer sur « Importer »

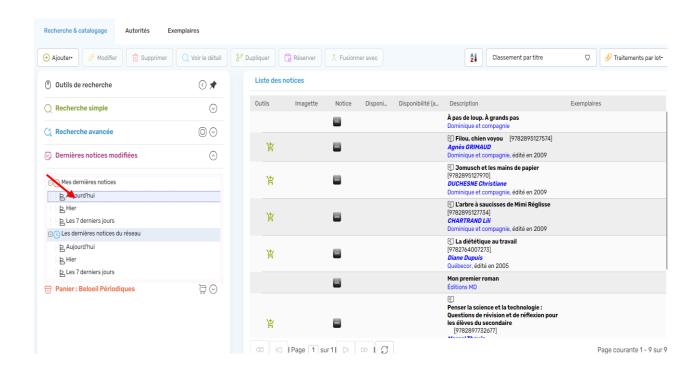


La fenêtre « Import du fichier Unimarc » s'ouvre :



Il est également possible d'imprimer le compte-rendu de l'importation :

Vous trouverez les notices importées dans « Dernières notices modifiées » de l'onglet « Recherche & catalogage » du module « Catalogues ». Voir point 2.1.3. Dernières notices modifiées



Il reste à vérifier et compléter les notices ainsi qu'ajouter les exemplaires.